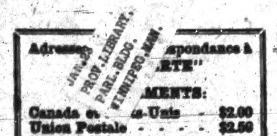
VOLUME X. WINNIPEG, MAN., MARDI, 12 DECEMBRE, 1922. No. 27

Adresse... correspondance à
"La Liberté"
Abonnements:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50



LA LIBERTÉ

Imprimé et publié par la West Canada Pub. Co. Ltd.
619, Ave. McDermot
Téléphones - - A 1816—A 1817

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

L'ANGLOMANIE

Et son remède

On dit que ceux qui sont pour mourir par le froid ressentent d'abord une torpeur qui s'insinue dans tous leurs membres. Cette torpeur est voisine du grand sommeil dont ils ne s'éveilleront jamais. Ne peut-on pas dire de même de l'apathie qui règne un peu partout lorsqu'il s'agit de la préservation et de l'usage de notre langue française au Manitoba?

Il faut être assez franc pour l'affirmer malgré l'humiliation que comporte cette confession. Nous sommes malades et d'une maladie qui nous conduira à la mort à brève échéance si un remède efficace n'est pas appliqué. Le mal se trouve presque partout, dans tous les stages de la société, à la ville comme à la campagne, à la ville peut-être plus encore qu'à la campagne.

Le mal dont nous souffrons c'est l'anglomanie qui nous fait mettre trop souvent et parfois à notre détriment l'anglais à la place du français dans nos relations sociales, commerciales, voire même familiales.

Faut-il dire aussi combien nous sommes inconséquents et légers? Au jour des grandes célébrations nationales, nous louons la culture française, nous nous glorifions de nos traditions et de notre histoire. Ce n'est souvent qu'un feu de paille. Parfois les mêmes orateurs ne se serviront que de l'anglais dans des démonstrations publiques où le français serait certainement de mise, et leurs auditeurs qui les acclament garderont leurs affiches anglaises à la devanture de leurs magasins et de leurs boutiques.

Cette contradiction flagrante entre notre langage et nos actes passe insensiblement mais si bien dans nos moeurs qu'on ne peut songer à la combattre sans exciter chez plusieurs des nôtres des haussements d'épaules et des sourires qui prennent des airs de pitié.

Nous sommes donc grandement malades et un remède prompt et efficace s'imposait depuis longtemps à certains esprits. Notre admirable Association d'Education vient de prendre une initiative des plus consolantes en établissant un "Comité de Vigilance" chargé de découvrir le mal partout où il se rencontre et de rappeler à leur devoir ceux qui ne le comprennent pas ou qui l'oublient.

Il ne s'agit pas d'une espèce de police provinciale, et encore moins d'investigation tracassière et outrageante, mais plutôt d'une surveillance bienveillante et amicale.

Ce comité fait aujourd'hui appel à tous les hommes de bonne volonté dans tous les stages de la société. Nous attirons l'attention des maisons d'affaires sur l'importance que nous attachons à la correspondance française. Nous leur demandons de faire usage du français pour leurs affiches, entêtes de lettres, factures et autres documents.

Une municipalité, celle de Montcalm, à notre connaissance, envoie ses comptes de taxes dans les deux langues. D'autres dans des circonstances analogues pourraient et devraient l'imiter. Nous prions les personnes des deux sexes qui occupent une position sociale de donner au français la place d'honneur qui lui revient dans les réunions, les comités, les distributions de prix, les collations des diplômes, les congrès, les conventions, les fêtes champêtres, etc.

Il y a là un immense champ d'action ouvert à l'initiative des cercles de chacune de nos paroisses. Que chacun d'eux mette bien en vedette cet article à son programme, et voit ensuite avec toute la courtoisie possible, mais avec le franc-parler, l'énergie et la persévérance qu'exige une chose de cette importance à la mise en pratique de ces recommandations.

L'expérience, en effet, a déjà prouvé en bien des endroits, dans la province d'Ontario, dans les Etats de l'Est, même dans certaines localités de la province de Québec, ce que peuvent accomplir des patriotes qui savent ce qu'ils veulent et qui veulent ce qu'ils savent.

Tous doivent exiger du gouvernement fédéral des formules françaises pour la taxe sur le revenu et autres rapports. On ferait bien en cette matière de conserver sa correspondance pour pouvoir au besoin la produire au grand jour.

On a déjà en plusieurs endroits prévenu l'action de l'Association. Il nous fait plaisir de citer le cercle paroissial et les cercles de la jeunesse de la ville de Saint-Boniface. Nous souhaitons que leur courage soit toujours à la hauteur de la tâche immense qui leur incombe. Parmi ceux que nous pouvons encore, à l'aide des documents que nous avons en main, citer comme modèles d'esprit pratique, mentionnons les cercles des jeunes de la paroisse de Letellier et plusieurs de nos maisons d'éducation, telle que le Collège de Saint-Boniface.

Le Comité de Vigilance, compte que tous se rendront à son appel pour accomplir ce qu'il considère un véritable devoir national. Il espère aussi qu'il ne sera jamais dans la triste nécessité de citer au tribunal de l'opinion publique les noms de ceux qui sans s'en rendre suffisamment compte contrecarrent par leur conduite et de la façon la plus efficace possible l'action de ceux qui dépensent tout ce qu'ils ont d'énergie pour la défense nationale.

Pour le moment, le mot d'ordre du comité c'est le respect du français dans les relations sociales et commerciales. Plus tard, il s'étendra à d'autres champs d'action.

Avec le concours de chacun et de tous il sera possible à la minorité française du Manitoba, de garder sa langue, gardienne de sa foi, et de vivre d'une vie non pas anémiée et amoindrie, mais forte et saine.

UN DOCUMENT

Le rapport du docteur James L. Hughes sur les Ecoles francaises d'Ottawa

Ce rapport du docteur Hughes est un document d'une grande importance. Il ne nous apprend rien de nouveau de la thèse que nous avons toujours soutenue; mais il fera crouler les ineptes arguments que l'on a entassés dans l'Ontario et au Manitoba contre l'école française et dont on a bourré les crânes des Anglo-protestants jusqu'au point de saturation. Sur ce point tournait toute la campagne: les écoles françaises n'enseignaient pas bien l'anglais, donc elles devaient disparaître. De là à faire des règlements pour les faire disparaître, il n'y avait qu'un pas et il fut bientôt franchi. Alors virent jour le fameux règlement XVII et les stupides lois Norris. Pour faire passer ces lois absurdes et injustes, il fallait orienter l'opinion publique contre l'école française. Une presse servile s'est chargée de cette besogne. Pourtant les hommes éclairés et droits voyaient bien que tout cela n'était que mensonge et calomnie. Que pouvaient-ils faire contre la voix puissante de la presse?

Après des années de lutte, nos frères d'Ontario obtiennent de leurs adversaires un témoignage d'un prix incalculable. Il vient du docteur James L. Hughes, un orangiste et le frère de Sir James Hughes, qui fut ministre de la milice durant l'administration Borden.

Nous donnons les grandes lignes de ce rapport adressé à la "Unity League of Ontario". "Ainsi que votre Comité provisoire me l'avait demandé j'ai passé deux jours à Ottawa à faire l'inspection des classes supérieures des écoles séparées françaises, afin de juger de la connaissance des élèves en français. Il me fait plaisir de vous faire connaître le résultat de mon enquête".

1. Dans la lecture, j'ai trouvé les élèves capables de lire les morceaux nouveaux, aussi bien que ceux déjà lus avec autant de facilité et d'expression que les enfants des districts de langue anglaise d'Ontario. J'ai également constaté qu'ils comprenaient ce qu'ils lisaient.

2. Dans l'examen de composition anglaise, j'écrivais ordinairement trois sujets au tableau noir, laissant aux élèves la liberté de choisir celui sur lequel ils préféraient composer; cinq minutes leur étaient allouées pour faire ce travail. J'ai trouvé l'écriture, l'orthographe et la composition dans toutes les écoles tout-à-fait aussi bien que dans les classes anglaises correspondantes en Ontario.

Conversation anglaise. Quoique inconnue des enfants, intimidés par le fait, j'ai obtenu des réponses promptes, plusieurs élèves se levant pour répondre à mes questions ou pour parler sur les sujets que je leur suggérais.

4. Quant à leur habilité à comprendre l'anglais en conversation, il n'y a aucun doute à ce sujet.

Notons bien aussi ce témoignage qui se passe de commentaires: observations du docteur Hughes: *"Les enfants des hautes classes des écoles séparées françaises d'Ottawa, lisent, parlent, et écrivent bien l'anglais, ils le comprennent bien quand on le leur parle"*.

Notons bien aussi ce témoignage qui repasse de commentaires: "J'ai vu les meilleures écoles de l'Amérique, des Iles Britanniques, de Belgique et d'Allemagne, et je n'ai jamais vu dans aucune autre classe du premier livre un enseignement qui m'ait laissé une impression d'efficacité plus vivante et plus complète que l'enseignement de l'anglais que j'ai vu dans une classe de petits enfants qui commencent à apprendre l'anglais dans l'une des classes séparées françaises d'Otawa."

En ce qui regarde la langue de l'enseignement, le docteur Hughes tombe également d'accord avec nous et condamne par le fait même notre absurde système manitobain. "Ce n'est que lorsque l'anglais est devenu à ce point familier à l'élève, qu'il saisit sans effort l'enseignement de matières nouvelles donné par le professeur qu'il est sage d'employer l'anglais comme langue d'enseignement. Si l'on se sert de l'anglais auparavant comme langue d'enseignement, on n'obtiendra ni les meilleurs résultats ni le développement complet de l'élève".

Nous tirons du rapport lui-même la conclusion qui logiquement en découle. *"Il est juste que tous les enfants d'écoles publiques d'Ontario apprennent l'anglais, mais il ne peut y avoir de bonne raison d'empêcher les enfants français d'apprendre également leur langue"*.

Revue du Monde Catholique

CONGRES DE LA BONNE PRESSE

La Maison de la Bonne Presse tenait à Paris, au mois d'octobre dernier, son 28e congrès. Les réunions étaient présidées par le Directeur, M. Paul Féron-Vrau, et honorées de la présence du Cardinal Archevêque de Paris et de plusieurs autres évêques. Tous ceux qu'intéresse la vie catholique de la France et qui en suivent le développement connaissent l'étendue et l'importance de l'oeuvre de la BONNE PRESSE. Elle est comme le grand quartier général de la propagande par la presse et c'est à sa source que vient se retremper, chaque année, une véritable élite qui s'arrache pour quelques jours à son champ de bataille de province.

Les rapports du dernier congrès, constatent le développement toujours plus grand des nombreuses publications de la rue Bayard et en particulier du grand journal LA CROIX, dont Pierre l'Ermite souligne l'ascension: "LA CROIX est née à un moment où le respect humain était en train d'étrangler la France. C'était l'époque où il n'y avait pas d'hommes à l'Eglise. Et LA CROIX plut parce qu'en affichant le Christ crucifié, elle se montra franche, française et que le peuple aime par dessus tout ce qui n'a pas d'arrière-pensée. Elle s'adressait d'abord aux humbles. Depuis, elle a monté, elle a grandi, elle a passé de l'office et de l'antichambre dans le salon et dans le bureau. Mais parce qu'elle atteint maintenant les intelligences, elle ne méprise pas pour cela les petits. Elle se souvient de l'universalité du commandement du Maître "Allez, enseignez tout le monde". Et puisque nous avons enfin compris la plume, cette chose aérienne et si puissante, cette plume dont Satan use et abuse, n'hésitons pas à combattre le bon combat. Puisque par la CROIX quotidienne Dieu nous donne le moyen de mettre du pain devant toutes les portes, du pain coupé en tranches, du pain tout prêt à fortifier les âmes, ne restons pas apathiques, ce serait presque une faute théologique, allons et enseignons!"

Cet enseignemet va être donné à un catégorie spéciale de lecteurs; les jeunes gens. M. Guiraud annonce en effet aux congressistes la création de LA CROIX DES JEUNES GENS. Il en prend occasion pour montrer la crise que traverse aujourd'hui la jeunesse française, devenue trop souvent passionnément éprise de plaisir et d'un utilitarisme outrancier. La cause profonde de cette crise est l'éducation matérielle donnée par l'école officielle. Il faut par le retour aux humanités dans les collèges et les lycées, dresser le jeune homme au-dessus des préoccupations matérielles. Il faut lui apprendre à connaitre et aimer le bien et d'abord le bien suprême, Dieu. Il faut lui montrer tout ce que mérite de dévouement, d'abnégation, la cause sainte de l'Eglise. Il faut l'arracher à l'unique préoccupation de la jouissance, de l'ambition, du gain, du sport. Il faut lui rappeler sans relâche que la première préoccupation de l'homme ne doit pas être son intérêt humain, mais ses intérêts surnaturels. Préparer des générations éprises d'idéal chrétien, c'est travailler au salut de la France. C'est un programme digne du nouveau journal des jeunes.

Le plus terrible mal de l'heure, a dit d'autre part le chanoine Poulin, est l'ignorance religieuse et la presse hostile et même seulement indifférente est la grande coupable de ce fléau. Il faut mener contre lui, par des procédés analogues, pourvu qu'ils soient légitimes, à ceux qu'emploient nos adversaires pour le répandre, une vigoureuse et inlassable campagne. Loués soient ceux qui comprennent l'importance du journal pour atteindre une foule de braves qui ne sont point touchés d'une façon efficace par d'autres moyens. Ils ont besoin d'être aidés dans leur oeuvre difficile. La récompense est la joie de donner aux âmes la lumière et de servir le Maître.

Et le premier fruit de ce beau congrès fut précisément d'inspirer à tous, la résolution d'être apôtres du bon journal par tous les moyens et d'abord de prier pour sa diffusion, puisque la prière reste la condition fondamentale du succès.

MONUMENT AUX MORTS DE LA GUERRE

La Bretagne a voulu perpétuer le souvenir à jamais glorieux de 240,000 de ses fils morts pour la patrie! Par la voix de leurs cinq évêques, les Bretons ont choisi d'une seule foi, d'un seul cri de reconnaissance "Sainte-Anne d'Auray", comme site. Aussi c'était bien toute la Bretagne que représentait l'immense foule qui assistait à la pose de la première pierre du monument. Grande manifestation dont pouvait être fier l'évêque de Sainte-Anne, car tel est le titre que son diocèse de Vannes a donné à S. G. Mgr Gouraud, juste récompense de tout ce qu'il a fait pour la gloire de la patronne des Bretons.

"L'évêque de Ste-Anne" était accompagné des quatre autres évêques de Bretagne qu'entouraient de nombreux prélats, sous la présidence de S. Exc. Mgr Cerretti, nonce apostolique: précieux témoignage de prédilection accordé à un pays si attaché au Saint-Siège et qui, dans son inébranlable fidélité, lorsqu'il a fallu défendre ses droits, lui a donné le sang de tant de ses fils.

Pour rester dignes des héros à qui on veut rendre hommages par ce monument, les Bretons n'ont qu'à conserver cet esprit de sacrifice que tant et tant de générations si purement chrétiennes ont infusé dans leurs veines, et toujours l'Eglise comme la France, à l'heure du péril, pourront compter sur eux.

L'UNIVERSITE CATHOLIQUE EN HOLLANDE

La question qui passionne à l'heure actuelle les catholiques hollandais, c'est la fondation d'une université catholique. Le problème rencontre moins de difficulté que dans certains autres pays, puisque depuis 1905, la loi reconnait la liberté de l'enseignement supérieur. Toute association, érigée en personne morale, peut fonder une université privée jouissant des mêmes prérogatives que les universités publiques, pourvu qu'elle remplisse les conditions réclamées par la loi. L'Etat participe même à l'entretien des universités privées par une contribution annuelle de quatre mille florins pendant vingt-cinq ans. Si l'association en question ne peut fonder une université ou en faculté, la loi donne le droit d'établir simplement des chaires dans les universités existantes, avec une administration autonome et le libre choix des professeurs.

Les catholiques hollandais se mirent dès 1905, en mesure de profiter de la loi Kuyper. L'épiscopat réunit à Utrecht les représentants des divers diocèses, et l'on constitua une commission pour créer l'association ou personne morale réclamée par la loi. Cette association prit le nom de Saint-Radbod, le grand missionnaire des Pays-Bas. On débuta par l'établissement de chaires de philosophie dans les universités d'Utrecht et de Leyde, la création de collèges de "latin", d'écoles commerciales, etc.

Ainsi mûrit peu à peu, l'idée de créer une université catholique. L'épiscopat a nommé en 1920 une commission spéciale pour créer et organiser définitivement ladite université. Mais il faut trouver 25 millions de florins. Cependant les offrandes affluent de toute part, les catholiques comprenant l'importance d'une telle oeuvre pour l'avenir du catholicisme en Hollande.

SUR LA DECHRISTIANISATION DE L'ECOLE

Les évèques d'Autriche, devant les mesures anticléricales qui menacent l'enseignement scolaire, viennent de publier une lettre collective de protestation dont voici quelques passages: "Au nom d'une soi-disant réforme du régime scolaire, on veut surtout priver l'école du dernier reste d'idéal moral religieux. Le programme des études de l'école fondamentale ou primaire ne se contente pas de faire abstraction de ce but suprême de l'enseignement, il se propose un idéal d'éducation purement rationnaliste qui doit aboutir à une science prétendue nationale. En d'autres termes, l'école fondamentale doit être antireligieuse et elle le deviendra si cette réforme est poussée logiquement jusqu'au bout. Les dispositions scolaires décidées par Gloeckl en 1919 et interdisant de "forcer" l'élève à prendre part aux exercices religieux portent une atteinte encore plus grave au principe de l'éducation morale religieuse. La circulaire ministérielle fait un abus vraiment peu ordinaire du mot "forcer". Jamais on n'a "forcé" qui que ce soit à prendre part aux exercices religieux, mais on en fait une obligation, est-ce "forcer" que prescrire un devoir? Un cours de calcul ne peut se donner sans exercice; la lecture, l'écriture, le chant ne peuvent s'apprendre que par une pratique constante; combien plus l'enseignement religieux demande-t-il des exercices; car la religion n'est pas pure théorie, mais pratique vivante avant tout. Donc la prière est à sa place dans l'école aussi bien au début de la journée d'étude qu'à la fin, et pas seulement dans la classe de religion. Il y a plus: la loi scolaire de l'empire enjoint au personnel enseignant de donner une éducation morale religieuse, alors que la circulaire de Gloeckl le leur défend! Aussi élèverons-nous la voix aussi longtemps qu'il le faudra pour que cette circulaire soit retirée."

AFFAIRES D'EUROPE

Les Elections Anglaises

Les élections anglaises, dont on connait les résultats depuis quelque temps déjà, donnent une très belle majorité au parti conservateur. Le ministère de M. Bonar Law peut maintenant gouverner en toute sécurité, car le groupe important qu'il représente suffit à tous ses besoins, et il est désormais certain de ne pas être renversé par un vote de surprise.

C'est la ruine de la coalition qui avait, durant huit ans, permis à M. Lloyd George d'exercer une politique que les électeurs viennent de désapprouver hautement. Le parti de l'ancien ministre sort effondré de la lutte électorale et se trouve réduit à une infime minorité.

Ses sièges ont été enlevés par les conservateurs d'un côté, par les travaillistes de l'autre. Ce sont surtout ces derniers qui ont bénéficié de la débacle du parti libéral, lisez radical.

Ce parti répond à peu près à ce qu'est, chez nous, le groupe radical-socialiste. Il a voulu s'appuyer, comme le font en France les radicaux, sur les travaillistes, et il s'est trouvé que ce sont ces derniers qui ont conquis ses sièges.

C'est un peu l'histoire de ce qui s'est produit, il y a trois semaines, dans l'élection municipale de la Santé, où les radicaux ont fait le jeu des communistes et favorisé l'élection de l'émeutier Marty.

Pour en revenir au cabinet angais, il sort de ces élections avec une force que ne connaissait pas son prédécesseur, et cette manifestation constitue le blâme le plus complet qui ait pu être donné à la politique turbulente de M. Lloyd George, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Nous n'avons, pour notre part, qu'à nous féliciter de ce résultat, car dans les affaires d'Orient, aussi bien que dans celles des réparations, nous allons nous trouver en face de ministres et d'une majorité qui nous sont favorables dans la mesure où nos intérêts ne sont pas incompatibles avec ceux de la Grande-Bretagne.

Du moins on pourra causer et s'entendre pour une action commune, et nous espérons que cette action se manifestera au sein de la Conférence de Lauzanne.

Le memorandum britannique remis à notre gouvernement, et dont nous avons donné les lignes principales, ne renferme rien qui puisse rendre une entente difficile: il en ressort même que cette entente s'établira sans peine, si toutefois, comme nous le souhaitons, le gouvernement britannique n'entend pas nous lier par une coopération militaire en Turquie.

C'était le désir de M. Lloyd George en envoyant des troupes à Tchanak, et nous ne croyons pas que le cabinet de M. Bonar Law veuille suivre cette voie dangereuse.

Le memorandum britannique ne contient rien de semblable. Certais journaux anglais insinuent, il est vrai, que dans sa conversation particulière avec M. Poincaré, lord Curzon demandera un concert des alliés pour arrêter des moyens de coercition contre les Turcs afin de leur imposer des conditions de paix. C'est peu probable. Si le ministre des affaires étrangères anglais avait voulu exposer un tel projet, il en aurait formulé le désir dans son memorandum et ne l'aurait pas tenu secret.

Il sait, aussi bien que nous, d'après les derniers événements d'Orient, que toute menace armée déchainerait des représailles dont les Européens et leurs oeuvres seraient les victimes, et rejetterait dans la guerre des hommes, qui, encore tout enivrés de leur victoire contre les Grecs, se croiraient assez forts pour tenir tête à l'Europe.

C'est ce danger qu'il faut éviter, et nous ne doutons pas que lord Curzon ne s'y emploie.

Il suffira d'ailleurs que la Turquie trouve les alliés très unis autour d'un programme bien établi, pour qu'elle ne veuille point exagérer ses prétentions.

Quant à la politique intérieure du gouvernement anglais, elle ne se distinguera, croyons-nous, de celle de son prédécesseur, suivant une formule de lord Curzon, que par une différence de tempérament dans la manière de traiter les problèmes qui se présentent. Mais M. Bonar Law est un homme d'affaires trop averti pour songer à des réformes fiscales ou sociales qui, en inquiétant le capital, ne feraient qu'aggraver la crise économique et le chômage. C'est surtout de la reprise des affaires qu'il attend la prospérité de toutes les classes. Canadien de naissance et très attaché à la coopération des Dominions, il compte sur les marchés et les ressources de l'Empire pour aider à cette prospérité.

Quant aux dettes de l'Allemagne vs-à-vis de son pays aussi bien que de la France, s'il sait que les milliards ne se transfèrent pas aisément, il s'est cependant déclaré résolu à ce que l'Allemagne paye tout ce qu'elle est capable de payer. Cette phrase est moins vaine dans sa bouche que sur des lèvres plus accoutumées à des menaces qui sont restées sans résultat, et elle est, au dire de ses amis, d'autant plus sincère, qu'il a fait de longs séjours en France et a rendu publiquement justice à nos droits.

Il ne nous reste plus qu'à voir à l'oeuvre le gouvernement britannique que fortifie son importante majorité.

J. L.

BERTHE

Ça, c'est une histoire vraie comme toutes les autres, mais malheureusement plus triste encore qu'elle n'est vraie.

C'était, il y a quelques mois, chez un ami — un vrai aussi. Je tombe chez lui comme un boulet de canon:

— Me voilà!... Qu'as-tu à déjeuner?...

Justement, sa bonne arrivait du marché avec un chargement tout à fait consolateur: un gigot, du fromage, des oeufs, etc... bref, tout ce qu'il faut pour écrire.

Il faisait un froid abominable: le thermomètre voulu descendait, sans sourciller, à une quinzaine de degrés au-dessous de zéro, et mon estomac l'avait imité: littéralement je l'avais dans les talons.

Ah! que l'amitié est une douce chose, surtout en hiver, quand le thermomètre et l'estomac descendent sans sourciller jusqu'à... (voir plus haut).

Le café est bu, les affaires réglées; j'ai encore devant moi deux longues heures avant de prendre le train. Je posai ma serviette sur la table:

— Et maintenant, que faisons-nous?

D'un geste désolé, il me montra le coin du feu, où tout un incendie de [illegible] faisait danser de longues flammes bleues.

— Me rôtir à la cheminée?... Jamais. Un tour, veux-tu?

[illegible] minutes après, drapés comme des conspirateurs, et le chapeau rabattu sur les yeux, nous faisons sur le chemin, deux grandes tâches noires au milieu du paysage éblouissant de [illegible].

Le ciel est gris, d'un gris sombre, [illegible] laissant deviner des nuages énormes, au-delà de ceux qu'on aperçoit.

La neige tombe, lentement, sans se presser: la terre, les maisons, les jardins, tout est blanc; et dans la petite ville silencieuse, les moindres bruits résonnent avec des sonorités mates, très étrangères: c'est à peine si quelques fumées montent paresseusement dans le ciel; par-ci, par-là, sur notre passage des rideaux s'entr'ouvrent, laissant voir des visages ennuyés de fillettes, des têtes maussades, des gamins grognons.

Nous marchions droit à un vieux couvent, transformé en fabrique et qui barrait l'horizon; c'était le but de notre promenade.

— Tu vas voir comme elles travaillent bien, toutes ces ouvrières-là: ce sont des fées!...

En effet, dès mon entrée dans la grande salle, j'eus l'impression que j'arrivais dans une ruche. Toutes ces têtes ardemment penchées sur le métier, tous ces doigts pâles et fluets, allant, venant, montant descendant, dis[illegible] sous les écheveaux soyeux aux mille couleurs chatoyantes, cette lumière neigeuse qui venait du dehors, ces figures de jeunes filles se détachant dans un cadre de vieilles ruines; tout cela avait l'air d'un rêve poétique du moyen âge, très digne de tenter le pinceau d'un artiste.

— Combien gagnes-tu, petite?...

La fillette releva ses yeux très fatigués. Je la vois encore avec son visage mince d'enfant précoce.

— De 35 à 40 sous, répondit-elle; mais à la Broderie, là à côté, elles vont jusqu'à cinquante sous... Seulement, voilà: il faut avoir des doigts!...

Cette dernière phrase me fit rêver; car les siens trottinaient, trottinaient déjà, comme des pattes de petites souris, mêlant, démêlant les laines bleues, mauves, vertes, rouges, etc.

J'allais continuer la conversation, lorsqu'on frappa trois coups, très fort, sur un métier:

— Les journaux de Paris sont arrivés!... Allons, Berthe, c'est ton tour de lire!

Et l'enfant que j'avais devant moi se leva, prit place au milieu de l'atelier et commença à haute voix la lecture des feuilletons, et quels feuilletons!...

Un silence absolu régna autour d'elle; ses compagnes, la tête penchée sur la trame, accéléraient encore leur travail, filant et défilant pour celle qui lisait.

Mais on voyait à l'expression de leurs yeux, que les doigts seuls jetaient les bobines brillantes, et que toutes les pensées étaient ailleurs, à cette histoire d'amour malsain qui passait, douce et perfide, comme une berceuse maudite, sur les lèvres de cette fillette de quinze ans.

Et subitement, l'aspect de l'atelier changea tout à fait à mes yeux; et, au travers des corps, il me sembla voir des âmes qui se fanaient, comme des fleurs sous un souffle infernal!

Qu'elle était donc formidable, cette organisation de la presse boulevardière, pour venir jusqu'ici, au fond d'un trou de province, tenter et pervertir des âmes, que Dieu voudrait conserver au prix de tout son sang!...

— ... Et tous les jours c'est comme cela? demandai-je à la directrice en sortant?...

— Tous les jours, me dit-elle, les jeunes filles se cotisent pour avoir quatre ou cinq abonnements, et, heure par heure, à tour de rôle, l'une d'entre elles fait la lecture.

— Et vous tolérez cela?

— Oh! fit-elle, les journaux ne sont pas mauvais.

— Pas mauvais!...

Pauvre femme, je la regardai, et je crus voir peser sur ses épaules le poids des responsabilités effrayantes qu'elle encourait, des rêves d'amour maudit, des illusions affreuses, des vies perdues, des désespérances fatales, auxquels la presse, réputée anodine, donne bien mieux naissance que l'autre... celle dont on se défie, mais qui du moins arbore cyniquement le drapeau de son athéisme et les couleurs de sa pourriture!...

Pierre L'ERMITE.

CHRONIQUE

Page Féminine

"[illegible] cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

Amour filial

Il avait été ramassé sur la rue, le soir du grand feu, ce petit collégien de douze ans dans un costume de nuit bien léger pour cette nuit de novembre et quoique nu-pieds sur le pavé glacé, il ne ressentait pas le froid. L'excitation du moment; la sensation de se trouver à la belle étoile sans foyer était une cause assez forte pour le rendre insensible.

A la maison où il fut recueilli, on lui offrit de se coucher et de prendre un breuvage bien chaud; mais l'enfant avec des larmes pleins les yeux n'eut que ces paroles: "Voulez-vous, s'il vous plait, le faire dire à Maman avant qu'elle apprenne par les journaux la perte du collège. Elle serait si inquiète. Ce serait assez pour la rendre très malade. Elle n'a que moi et a fait tant de sacrifices pour m'envoyer ici!"

Quand on lui eut promis de bien remplir sa demande et le plus tôt possible, l'appétit revint et le cher petit homme rassuré, s'endormit quelques minutes plus tard, las de fatigues et d'émotions.

Qu'il est beau de voir l'amour filial qu'ont certains enfants pour leurs parents, et ces cas sont d'autant plus admirables qu'ils sont rares. Il est reconnu que l'enfant est volage, qu'il ne pense qu'à lui-même et que l'insouciance est de son âge mais, il y a heureusement des exceptions et l'exemple de ce petit collégien le prouve bien. Son unique pensée dans le malheur qui le frappait était sa mère. La perte de ses habits et ces choses matérielles auxquelles les petits garçons ont tant d'attache: montre, patins, etc., n'avaient aucun poids pour lui à côté de l'inquiétude que pouvait avoir sa mère.

Bienfait de l'éducation qui a développé dans le coeur de cet enfant de douze ans, des sentiments d'amour filial, de cet aumour qui inspire à l'enfant le désir du travail afin de reconnaître dignement les sacrifices que l'on fait pour lui.

Souhaitons donc regain de vie et succès à l'oeuvre qui sait si bien inculquer dans l'esprit de la jeunesse des leçons d'héroïsme comme nous en avons eu des preuves dans ce feu sinistre et qui sait aussi développer la reconnaissance et le sérieux dans l'âme des Tout-Jeunes.

L'enfant d'aujourd'hui, c'est l'homme de demain; la maison est toute entière dans la semence."

GERTRUDE.

UN RIEN

"La Lune en corne sur un toit,
Dans les cieux, un nuage rose,
Evidemment, c'est peu de chose
Mais je les ai vus avec toi.

Un oiseau léger qui se pose;
Quelques vieux refrains en patois,
C'est vrai, c'est rien, c'est peu de chose,
Mais je les entends avec toi.

Les pétales forment la rose;
Un peu d'eau dans la nacre enclose,
Forme la perle de ton doigt.

Et ma vie à moi se compose
De ces mille petites choses
Qui ne sont rien — mais qui sont toi?

Ch. de RICHTER.

LE SECRET D'ETRE HEUREUX

Dans un hameau situé au fond de la Castille, existe un vieillard qui a lutté sans cesse contre le malheur, n'a jamais perdu sa sérénité, n'a jamais accusé le sort.

Un de ses amis, grand admirateur d'un courage qui lui paraissait au-dessus de la nature humaine, lui demandait s'il avait un secret pour vivre ainsi toujours satisfait.

—Oui, répondit le vieillard, et je vais vous l'enseigner. Le secret, d'ailleurs, est bien simple: je fais un bon usage de mes yeux, voilà tout.

L'ami aiguillonné par la curiosité, cherche en vain le mot de cette énigme. Il pria le vieillard de la lui expliquer.

— Avec plaisir, dit celui-ci en souriant, écoutez-moi:

D'abord dans quelque situation que je me trouve, je regarde le ciel; sa vue me rappelle que ma principale affaire ici-bas est de mériter une place là-haut.

Ensuite, je regarde la terre, et je songe à l'étroit espace qu'elle me réserve.

Enfin, je regarde le monde: j'observe qu'il y a beaucoup de gens qui ont plus de raisons que moi de s'estimer malheureux.

C'est ainsi que je n'oublie jamais ni le séjour des consolations et de la vraie félicité, ni la tombe qui dévore les soucis, ni l'absurdité que je commettrais en m'abandonnant à la tristesse et aux plaintes, tandis qu'une foule de mes semblables endurent des maux plus cruels que les miens.

RECETTES

Oeufs pour hors-d'oeuvre.

Faire durcir des oeufs; les éplucher, les couper en deux dans le sens de la hauteur. Enlever les jaunes et les mettre de côté. Remplir le creux de chaque oeuf avec de petits morceaux de saumon, ou de thon, ou des queues de crevettes. Disposer le tout sur un plat. Faire une bonne mayonnaise et en recouvrir tous les oeufs.

Piler les jaunes et les mettre dans une passoire à grands trous et les faire tomber en pluie sur la mayonnaise. Mettre un peu de persil haché. Avant de servir, mettre le tout au frais.

OMELETTE (Genre Nouveau)

Coupez du jambon en petits dés; faites-le revenir dans la poêle avec un bon morceau de beurre frais; retirez le jambon après être bien revenu; versez dans la poêle des oeufs frais bien battus, salés et poivrés, et faites votre omelette; retournez-la des deux côtés pour en former un petit pain long; versez dans le milieu le jambon sur lequel vous faites couler trois ou quatre cuillerées de crème bien épaisse. Il s'agit de ne mélanger ni les oeufs ni le jambon ni la crème. Retournez l'omelette sur un plat bien chaud et servez.

HACHIS DE BOEUF BOUILLI

Hachez très fin quatre oignons avec des fines herbes. Passez-les au beurre jusqu'à ce qu'ils soient presque cuits; ajoutez une demi-cuillerée de farine, et tournez jusqu'à ce qu'elle ait pris une belle couleur. Mouillez avec du bouillon; assaisonnez de sel et de poivre. Quand l'oignon est tout à fait cuit et quand la sauce est bien réduite, mettez-y le boeuf finement haché. Laissez pendant une demi-heure sur un feu doux. On peut ajouter, au moment de servir, une cuillerée de moutarde.

AUX INTELLECTELS CHRETIENS

Je m'adresse aujourd'hui à une catégorie d'êtres supérieurs. C'est-à-dire à ceux qui, par leur intelligence, leur éducation, et leur formation morale, se distinguent de la masse. N'avez-vous jamais, chers intellectuels, réfléchi et médité sur le devoir de la CHARITE INTELLECTUELLE? Quand il s'agit de la charité matérielle, peu d'hommes refusent de la faire mais lorsqu'il s'agit de la charité spirituelle, ils sont nombreux ceux qui laissent des âmes, avides de vérité, dans la plus grande indigence. Le grand et profond Hello, a dans son livre "Les plateaux de la Balance" écrit des pages sublimes sur ce sujet. Chaque phrase est toute une révélation, tant ce penseur comprenait la plus grande des charités, celle qui s'adresse à l'âme. Je cite "L'homme a mille besoins, il est celui qui a besoin. IL NE VIT PAS SEULEMENT DE PAIN, IL VIT DE PAROLES. LA PAROLE ECRITE EST UNE IMMENSE CHARITE et sa diffusion quand elle est belle et bonne est par excellence l'acte de charité au XIX siècle".

N'avez-vous jamais songé, ô vous surtout, intellectuels chrétiens, que les dons que Dieu vous a départis ne sont pas pour vous seuls? Que ces trésors divins que vous possédez, ne vous sont donnés que pour les distribuer aux mendiants spirituels. Savez-vous que la foule de ceux qui ont faim et soif de la vérité, est immense... et que c'est de vous qu'elle attend la lumière?

Oui, un jour viendra, où nous devrons rendre compte au Souverain Juge de tous ses dons magnifiques, et que répondrons-nous si nous n'avons point su distribuer ses trésors? Personne ne peut contester aujourd'hui l'importance du journal catholique, le but qu'il poursuit, ses droits, et nos devoirs envers lui. Hello dit ces paroles profondes: "Tout homme qui garde une parole de VIE et ne la donne pas, est un homme qui dans une famine, garde du pain dans son grenier, sans le manger ni le donner". De ces sortes d'avares hélas! il y en a. Oui, j'en connais qui pourraient écrire de belles et bonnes choses, mais ils préfèrent, pardonnez-moi le mot, croupir dans une paresse d'esprit peu ordinaire. De beaux talents ont peur de la lumière. Ils aiment mieux ne rien produire, de peur de la critique, du blâme ou de la louange! Dieu vous a donné une belle intelligence, un grand coeur pour l'aimer, une grande âme, éprise de tout ce qui est bon et beau, alors aimez votre prochain comme vous-même et pratiquez "cette charité intellectuelle et intelligente qui part de l'âme et va à l'âme (E. Hello) Pourquoi dit E. Hello, cette charité sublime est-elle négligée de quelques hommes consciencieux? C'est que ces hommes consciencieux craignent de faire le mal, mais ils ne craignent pas d'OMETTRE le bien". Vous le savez il ne suffit pas d'éviter le péché, il faut pratiquer la vertu, or il n'y a pas de charité plus grande que celle dont je vous entretiens. Je voudrais pouvoir copier les pages admirables d'Hello, sur ce sujet. Elles ont de nos jours une importance de plus en plus grande. Dieu fasse surgir de l'ombre volontaire et coupable, une pléiade d'écrivains qui répandent parmi les nôtres, la parole écrite, saine, agréable et sainte.

Jeanne des Ormeaux.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes: dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

JEAN DE LA BRETE

Aimer quand même

Feuilleton "La Liberte"

No., 6

Les lèvres de Cébronne tremblaient.

—Nous sommes trop éveillés, répondit-il.

—Voyons, reprit M. des Jonchères en avocat qui veut pénétrer dans la cause, voyons, pourquoi Mlle Deplémont est-elle soupçonnée avant sa mère? L'as-tu demandé à M. de Monvoy?

—Non... J'étais hors de moi. Mais je devine en partie pourquoi. En me disant que je ne savais pas tout, il a fait allusion à des circonstances que je connais, révélées par le concierge ou par Sophie.

— Qui est Sophie?

—La femme de charge de M. de Chantepy.

— Quelles circonstances?

— M. de Chantepy, lorsque ses douleurs étaient trop vives, se servait de morphine sous forme de piqûres. Mlle Deplémont employait une ou deux heures de la soirée à lui faire la lecture et, avant de le quitter, [illegible] souvent elle-même.

—Oh! interrompit avec effroi M. des Jonchères.

—Selon toutes probabilités, elle n'est pas allée hier soir chez M. de Chantepy. On le prouvera... il n'y a rien à craindre, dit Cébronne d'un ton saccadé.

— Il faut retrouver ces femmes le plus tôt possible... N'as-tu pas parlé tout à l'heure d'un moyen pratique pour arriver jusqu'à elles?

— Oui... et il me faut quelqu'un pour agir aujourd'hui même. Moi je suis retenu impérieusement par mes malades et par le rapport que je dois envoyer ce soir au magistrat.

— J'irai moi-même, dit M. des Jonchères. Je suis libre et vais partir. Où faut-il aller?

— A Nanterre. Elle travaille pour une maison qui fabrique les gants de laine dont on se sert pour frictions. J'ignore l'adresse, mais là-bas tu le renseigneras facilement.

— Ou... J'ai un client à Nanterre. C'est un négociant, si je le rencontre, tout sera vite fait. Je pars à l'instant.

Mais il se ravisa en observant l'air fatigué de Cébronne.

Au milieu de ces choses terribles, à quelle heure as-tu déjeuné, Bernard?

— Déjeuné! Est-ce qu'on peut penser à la vie physique quand...

— Pas déjeuné... et il est trois heures et demie! Si tu voyais ton visage, mon pauvre ami! Et dois-tu aller chez tes malades pour leur offrir le spectacle d'un médecin qui défaille? On va t'apporter ici un repas froid.

Il sonna son valet de chambre, donna ses ordres et revint s'asseoir auprès de M. Cébronne.

— Voyons mon cher Bernard, remets-toi. L'erreur sera, sans doute, rapidement constatée. Il n'y a pas lieu probablement de tant se bouleverser. En tout cas, il faut conserver ton énergie et ton sang-froid; ces deux qualités ne t'ont jamais manqué.

— Je ne fléchirais pas s'il s'agissait de moi... Mais savoir cette femme exquise, que j'aime passionnément, accusée, elle, ne fût-ce qu'une minute! C'est épouvantable! Le plus indifférent, la connaissant, serait transporté de fureur ou d'indignation.

—Dès aujourd'hui, il peut se produire un fait qui anéantira tout soupçon. Ainsi, agissons! Découvrons-la, et nous verrons après.

— Oui, répondit Cébronne avec ardeur, agissons? Elle aura, dans cette circonstance extraordinaire, tout l'appui que je lui donnerais si j'étais son mari.

Cette idée le calma, et, cédant aux instances de son ami, il mangea rapidement.

— Ce magistrat est un brave, un excellent homme, je le sais bien, malgré mon irritation contre lui et, cependant, il me conseillait d'abandonner lâchement Gertrude.

— Comment! quel conseil? Tu ne m'avais pas dit cela!

— Oui... M. de Monvoy, se plaçant sur le terrain de mon intérêt personnel, et de la vieille affection qu'il m'a conservée, affirmait que mon caractère "universellement respecté, ma réputation qui grandit chaque jour" (ce sont ses propres expressions) ne devaient pas "être compromis dans cette affaire". "Profitez du moyen qu'elle-même, en fuyant, vous a fourni de ne plus la revoir. Suivez mon conseil paternel, etc." Telles sont ses affectueuses, mais absurdes paroles.

M. des Jonchères affectait, par contenance, de ranger des papiers.

— "Les conseils du magistrat sont une preuve de sa conviction déjà formée, il faut des présomptions bien graves... Malheureux Bernard!"

Cébronne, reculant la petite table sur laquelle on lui avait servi son repas, se prépara à partir.

— Et toi? Tu vas tout de suite à Nanterre, n'est-ce pas, Henri?

— Oui... répondit en hésitant M. des Jonchères.

— Qu'est-ce que tu as? Ta physionomie est singulière!

—Ecoute, Bernard et ne t'emporte pas... ne penses-tu pas que...

—Quoi donc?

— Enfin, réfléchis! Ne serait-il pas sage de suivre, au moins momentanément, le conseil de M. de Monvoy?

— Et c'est toi, homme d'honneur, homme de coeur, qui parles ainsi! s'écria Cébronne.

— Je t'aime... et alors j'hésite. Où allons-nous dans cette aventure?

— Nous allons dans le droit chemin, et moi je n'hésite pas un instant, répondit froidement Cébronne, auquel l'hésitation de l'avocat rendait sa résolution naturelle. Je ne crois pas, mais je sais, entends-tu bien, je sais que Gertrude est une femme admirable; mon amour ne reculera devant rien pour la soutenir, et dès maintenant! Je suis aussi sûr d'elle que je suis sûr de moi.

—Soit! partons! dit brusquement M. des Jonchères.

Il prit son chapeau et suivit le docteur Cébronne dans la rue.

— Tu viendras ce soir chez moi? dit Bernard.

— Oui... je m'installerai rue Vaugirard et t'attendrai.

III

L'avocat prit une automobile et se fit conduire à Nanterre.

Il eut la bonne fortune de rencontrer le négociant dont il avait parlé à son ami et d'obtenir aussitôt le renseignement désiré.

—Cette maison est boulevard du Nord, 23; suivez ma rue, vous y arriverez en deux minutes.

M. des Jonchères, s'empressant de mettre à profit l'indication, fut reçu, boulevard du Nord, par une femme encore jeune, au visage avenant et à l'accueil aimable. Cependant, quand il exposa sa requête, beaucoup de défiance perçait dans la question que Mme Cardier lui posa.

—Pourquoi, monsieur, désirez-vous connaître l'adresse de Mlle Deplémont?

— Je suis avocat, répondit-il en tendant sa carte, et, pour une affaire très sérieuse, il est nécessaire que je voie Mlle Deplémont, ou plutôt sa mère.

Mme Cardier, connaissait la réputation comme avocat de M. de Jonchères; elle se rassura et un léger sourire passa sur son visage.

"Il est amoureux", pensa-t-elle, sans réfléchir que, dans ce cas, il n'eût pas demandé une adresse qu'il devait connaître.

— Ces dames demeurent rue Vavin, 6. Mlle Deplémont est venue ici ce matin.

— Ce matin? répéta l'avocat en dissimulant son vif étonnement.

— Oui... elle me rapportait son ouvrage, et venait en chercher pour quinze jours. Elle et sa mère sont des femmes bien distinguées monsieur. C'est triste de les voir dans le malheur. Mlle Gertrude est si bonne, si courageuse! elle sera un trésor pour l'homme qui l'épousera.

Tout en souriant intérieurement des idées matrimoniales de Mme Gardier, M. des Jonchères constatait, non sans surprise, qu'elle ignorait le départ de Mmes Deplémont.

— Je connais l'adresse de la rue Vavin, dit-il; mais ces dames sont parties aujourd'hui pour un court voyage, elles ont omis de laisser leur adresse au concierge, et il est urgent qu'elles reçoivent les nouvelles qui les intéressent.

— Je ne puis rien vous dire, monsieur, répliqua Mme Gardier dont la défiance s'éveilla de nouveau. Leur voyage ne me regarde pas; si elles sont parties pour deux ou trois jours, elles n'avaient pas besoin de laisser d'adresse. Certainement leur absence sera courte, puisque Mlle Deplémont ne m'a parlé de rien et a emporté beaucoup d'ouvrage. On ne travaille pas en voyage.

— Evidemment! mais je désirais leur envoyer une dépêche aujourd'hui même, c'est pourquoi, sachant que vous les faisiez travailler, je me suis permis de vous questionner.

—Je regrette, monsieur, de ne pas mieux vous renseigner, répondit assez froidement Mme Cardier.

M. de Jonchères revint à Paris très ennuyé de son insuccès:

"Pour moi, pensait-il, elles ne font aucun voyage et sont cachées à Paris. Il s'agit de les découvrir, mais la police y parviendra avant nous; à notre époque, comment se cacher longtemps? Dans quelle affaire est engagé mon pauvre Bernard! Amoureux comme un fou, il n'en fera qu'à sa tête. Qu'est-ce que cette jeune fille? Est-elle coupable comme c'est à craindre? Ou est-ce une malade qui a su tromper un homme expérimenté? Le fait ne serait pas nouveau, il se voit souvent, et, dans l'histoire, nous en avons des exemples éclatants..."

Sept heures sonnaient quand il arriva rue Vaugirard, mais

En Province

THIBEAUVILLE

Le 24 novembre, au mat du presbytère flottait gaiement le drapeau de Carillon-Sacré-Coeur, ce qui n'arrive que pour les grandes fêtes, et encore, quand notre curé y pense. De fait, il recevait une visite qui était un grand honneur pour lui et pour la paroisse, la visite de Mgr Jubinville, curé de la cathédrale de St-Boniface. On ne reçoit pas tous les jours un si notable visiteur, à Thibauville!

Il est mort et enterré sous la neige le beau temps d'arrière saison qui nous a valu quelques chaudes et gaies journées. Maintenant par le "Dawson" vers le bois montent de longues files de véhicules bas sur patins, en quête de bois de chauffage ou de planches, et venant de toutes les directions. Nos moulins à scie auront du travail cet hiver! Tant mieux!

La partie de whist annoncée pour le 28 novembre au profit des vieillards et des orphelins de l'Hospice Taché a eu lieu avec un plein succès. En dépit de la neige qui s'est mise à tomber à gros flocons juste au commencement de la soirée, l'assistance a été inespérément nombreuse. Ste-Geneviève, Ste-Anne et même St-Boniface et Norwood nous avaient envoyé des hôtes tous bien généreux, ma foi!

Les gâteaux de Mme Max Champagne, l'organisatrice de la soirée, se sont vendus avec un merveilleux entrain, véritables chefs-d'oeuvre de bon goût qu'ils se présentaient, appétissants, étincelants, mais... éphémères; car quelques instants plus tard, il n'en restait plus que le souvenir.

En visite chez M. Max Champagne à l'occasion de partie de cartes: M. et Mme Doria Phaneuf de St-Boniface, M. et Mme Jos. Pelletier, de St-Boniface, M. Oscar Pelletier, M. et Mme Omer Pelletier, également de St-Boniface, M. Emile, de Norwood.

Une partie de cartes sera donnée le 4 janvier dans notre salle paroissiale. Pour reprendre les vieilles traditions à la clôture de la soirée on tirera le gâteau des rois. Le roi élu recevra un don de joyeux avènement.

Pour rendre service à ceux des lecteurs de "La Liberté", qui, cultivateurs de profession, se trouveraient par suite de récoltes insuffisantes ou nulles dans une situation précaire, au point de se voir obligés de quitter leur terre, nous ne croyons mieux faire que de leur faire connaître ceci: c'est que, à Thibauville, ils courent une bonne chance actuellement d'améliorer leur sort et celui de leurs familles. Des terres de bonne qualité y sont à vendre à des prix très abordables et à des conditions faciles. Ce ne sont pas des gens de Richer qui veulent se débarrasser de leur terrain, soit dit en passant (ceux-ci sont satisfaits de leur lot), mais des propriétaires ou des spéculateurs étrangers à la localité. Qu'on profite de l'aubaine! Le foin abonde ici, les bois ne sont pas loin, d'où l'on peut tirer de quoi se construire économiquement et se chauffer. M. le curé de Thibauville ou M. Maxime Champagne répondront à toute demande de renseignements en pleine loyauté.

EAST KILDONAN

Partie de Cartes.

Une des plus grandes parties de cartes de la saison d'hiver fut certainement celle qui a eu lieu le jeudi 30 novembre dernier dans la salle de l'école catholique Saint-Alphonse, Avenue Munroe. Cette agréable soirée fut organisée par Mme C.-E. Landry et Melle Messner, au profit de l'église.

Très nombreuse et fort joyeuse assistance, parmi laquelle on remarquait plusieurs représentants des différentes paroisses de la ville de Winnipeg et de Saint-Boniface. Il fallut 25 tables de jeu pour donner satisfaction à tous ceux qui manifestèrent le désir de participer au concours pour les magnifiques prix offerts.

M. George Noël, de la paroisse du Sacré-Coeur, annonça les règlements à suivre durant la partie de cartes pour éviter toute confusion.

Treize parties furent jouées avec ordre et entrain, cinq minutes étant allouées par partie. Tous s'amusèrent on ne peut mieux. Pour compléter la soirée un joli programme musical fut exécuté. Les demoiselles Evangéline et Hélène Léger de la paroisse du Sacré-Coeur nous firent entendre un beau duo de piano, fort apprécié. Mme George Noël, ainsi que M. Maurice Gelley, nous chantèrent chacun une jolie chanson. Ils furent accompagnés par Mme Maurice Gelley. Pour dernier numéro du programme, M. Ernest Gagnon de la paroisse Saint-Edouard déclama deux beaux morceaux. Avant la distribution des prix le tirage d'une tonne de charbon eut lieu. Le numéro gagnant a favorisé M. E. Bennett.

Voici les noms des heureux gagnants de cette partie de whist:

DAMES—1er prix: Mme F. Avery; 2e prix de consolation, Mlle E. Marchand.

MESSIEURS—1er prix: M. J. Lilley; 2e prix, M. M. Gelley. Prix de consolation, M. Dr George Laflèche.

Un succulent goûter fut servi par les dames de la paroisse.

Le résultat de cette charmante soirée a rapporté la jolie somme de $171.45.

Au nom des organisatrices, le Rév. Père J. Kane, C. SS. R., remercia toutes les personnes qui ont honoré la soirée de leur présence ou qui ont contribué à son succès.

TRANSCONA

Malgré le mauvais état des chemins, la tombola de Notre-Dame de l'Assomption a eu lieu le 30 novembre et le 1er décembre derniers. Le résultat a été très satisfaisant; on obtint la jolie somme de $1,025 piastres.

Nos deux candidates dévouées Milles Juliana Blaquière et Jeanne Bourque ont vendu pour la somme de $479.21 de billets. Elles ont reçu chacune comme récompense de leur travail pour une aussi bonne oeuvre une jolie montre en or. Nos félicitations à ces deux jeunes demoiselles.

Il ne sera pas sans intérêt pour vous tous, lecteurs de "La Liberté", d'apprendre que le premier article du tirage a été gagné par M. St-Laurent, de St-Pierre, Man.; le second par Mlle Blanche Thibeault, Avenue Atlantic, Winnipeg; le troisième, par M. Lemire, St-Pierre, Man.; le quatrième, par J.-W. Dillon, Transcona; le cinquième, par M. Cléophas Lamoureux, St-Pierre, Man; le sixième par Mlle Webster, Transcona.

Nous profitons de cette circonstance pour remercier les organisateurs de la tombola, ainsi que les généreux donateurs des diverses paroisses de Winnipeg et St-Boniface.

* * *

A notre dernière soirée de la tombola, nous avions eu le plaisir de recevoir la visite de M. Dr Laurendeau, maire de St-Boniface, qui a bien voulu accepter l'aimable invitation de tous ses bons amis de Transcona et nous dire quelques mots durant son passage parmi nous. On a fort applaudi le maire de St-Boniface.

* * *

Dimanche dernier, M. le curé a annoncé qu'il ne fallait pas oublier que chaque dimanche soir dans la salle de l'école catholique, il y aura, comme d'habitude, partie de cartes.

SAINT-LAZARE

Voici les résultats complets de notre dernier bazar ainsi que la liste de tous les gagnants:

Prix d'admission, $10.00 en or: Mlle Mary Falloon.

Robe d'automobile: Ed Fafard, Oakshela, Sask.

Vache de trois ans: Israël Tremblay jr.

Etole en putois noir: M. St. Simon, Winnipeg.

Table de parloir: A.-W. Jollye, Binscarth.

Service manicure: Mme J.-F. Beaman, Pinewood, Ont.

Pendule: John E. Selby.

Percolateur pour café: M. Israël Tremblay jr.

Service à vaisselle: M. Ambroise Boyer.

Plat en argent, pour fruits: M. Delphis Chartier.

Série de plats Pyrex: Mme J.-E. Selby.

Cache-corset: Mlle Eugénie Tremblay.

Fusil belge: M. Robert Fraser, Victor, Man.

Service d'argenterie, 26 articles: M. Jean Laurent.

Album de disques Victor: M. Robert Robb, Foxwarren, Man.

Camisole: Mme Henri Chartier.

Echarpe en soie: M. B. Ducharme.

Nappe de table: M. Arthur Fullum.

Courte-pointe: M. C. Strachan.

Coussin: M. John Falloon.

Bague, Opale: M. Brenan.

Chandail: M. Percey Proudley.

Cochon: M. Robert Hayden.

Mouton: Mme Ed. Simard.

Paire de boutons de manchettes: M. Roméo Fafard, Ste-Marthe, Sask.

Couvertures: M. Joseph Gagnon, Ste-Marthe, Sask.

Montre de chaîne: M. Joseph Deschambault.

Pipe: M. Léon Huberdeau.

Service à eau: M. Jules Decorby.

Plume-réservoir: L. Swan.

Plateau à bonbons: Mlle Anna Fouillard.

Boîte de chocolat: Mme King.

Centre de table: Mme J.-M. Fouillard.

Bonnet de boudoir: Mme Gagnon.

Camisole: Mlle Marguerite Fouillard.

Service de toilette: Mlle Marguerite O'Keefe.

Imperméable pour homme: Mme Tillman.

Boîte de cigares: M. Sid Millar.

Service à petits fruits: M. M. Adams.

Couvrepieds: Mme Tillman.

Bague (rubis): M. Raoul Dupont.

Lampe de suspension: M. R. Hayden.

Sac de farine: M. Ben Pepin.

Robe d'enfant: Mme J.-E. Selby.

Chandail pour homme: Mme Simard.

Coussin: Mme N. Hudon, Rocanville, Sask.

Chemise et cravate: Mme Emile Dupont.

Valise américaine: N. Fesyck, Uno, Man.

Robe de nuit: Mlle G. Hébert.

Chapelet monté en or: M Alphonse Tremblay.

Plateau à fruits: M. A. Perry.

Rasoir de sûreté: M. Steve Cyanchuck.

Service à barbe: Mme Tillman.

Service à dépecer: Foxwarren.

Bracelet: M. Joseph Deschambault.

Chandail pour dame: M. Henri Dupont.

Mlle Marguerite Tremblay l'a emporté dans le concours "Best Girl". Les deux candidates pour le bazar étaient: Milles Graziella Hébert et Marguerite Fouillard. Toutes deux ont travaillé avec beaucoup d'ardeur les semaines qui ont précédé le bazar et leurs efforts ont été couronnés d'un très grand succès. Mlle Hébert a obtenu un total de $777.20 et Mlle Fouillard un total de $750.05. Les deux candidates ont donc recueilli la belle somme de $1527.25. On a présenté à ces jeunes demoiselles des montres en or et des bracelets à extension. Ce sera un souvenir du beau travail qu'elles ont accompli pour notre bazar. La recette totale s'est chiffrée à $2315.60. Comme la dépense a été de $315.54, nous avons un profit net de $2,000.06 à appliquer sur l'amortissement de la dette de la paroisse.

On doit admettre que c'est un résultat très remarquable si l'on tient compte que nos fermiers ont dû vendre leur grain à très bon marché ainsi que tous les autres produits de la ferme. On doit un sincère merci aux Dames de la Paroisse qui avaient charge des tables du bazar. En terminant notre compte-rendu, nous offrons de nouveau nos sincères remerciements à tous ceux qui ont nous aidé à faire un grand succès du bazar.

STE-ANNE DES CHENES

Elections Municipales

Le 5 décembre dernier, avaient lieu à Ste-Anne les élections municipales. On avait à choisir un maire et trois conseillers. Voici le résultat.

M. J. W. Finnigan réélu par acclamation préfet de la municipalité.

Dans le quartier No. 6, M. Siméon Prairie élu par acclamation, pour remplacer M. Jos. Girard, sortant de charge.

Dans le quartier No. 5, M. Harmy Benoit élu par acclamation, pour remplacer M. Alp. Prairie, sortant de charge.

Dans le quartier No. 4, M. Mastai Duguay élu par acclamation, pour remplacer M. Raoul Pelland, sortant de charge.

M. J. W. Finnigan commence sa treizième dans le conseil municipal. Il a été sept ans conseiller et commence sa sixième année comme préfet. Il remercie tous les gens de la municipalité de l'avoir élu par acclamation. Il apprécie hautement ce témoignage de confiance. Il a déclaré que son intention bien arrêtée est de donner une sage administration. Le bien réel de la municipalité, voilà ce qu'il a toujours cherché pendant qu'il a été au conseil; voilà aussi ce qu'il poursuivra à l'avenir.

Aux Chantiers

M. Therrien et Saint-Don ont ouvert leur moulin à scie à la "Rivière-à-la-tête-ouverte." C'est à une vingtaine de milles de Ste-Anne, sur le chemin Dawson. Si quelqu'un a besoin de bois de construction, et s'il a un peu de temps libre, il pourrait s'en procurer là à un prix modéré. On peut en couper sur les terres du gouvernement, moyennant un permis qui coûte $2.00 pour 1,000 pieds. On peut le faire scier, aux moulins ci-dessus mentionnés, pour environ $6.00 le mille pieds. Avis aux intéressés.

le docteur Cébronne n'étant pas rentré, il alla dîner chez Foyot, puis revint s'installer dans la bibliothèque de son ami.

C'était une grande pièce arrangée avec un sens artistique très remarquable. Rempli d'objets d'art, de livres curieux, elle révélait les goûts qui, dans la famille de Bernard, se transmettaient de génération en génération. Son aïeul avait été lui-même un peintre de grand talent.

Cébronne, dans ses rares moments de loisir, venait se reposer au milieu d'une atmosphère intellectuelle qui le transportait loin de ses travaux trop positifs et trop absorbants. Il affectionnait plus particulièrement sa bibliothèque, depuis qu'en imagination, il y voyait rayonner la beauté de Gertrude.

En l'attendant, M. des Jonchères essaya de lire, mais les mots prenaient des apparences fantastiques et le sens des phrases se rapportait toujours à ses préoccupations.

"Quelle lamentable affaire!" dit-il avec impatience.

Le docteur Cébronne, qui avait été obligé de remettre au soir plusieurs visites, rentra à neuf heures passées.

—Eh bien, Henri?

—Eh bien, rien! J'ai découvert facilement la maison, mais la personne, à qui j'ai parlé, m'a renvoyé rue Vavin. Elle ne connaissait pas le départ sur lequel je ne me suis pas étendu. Mais, circonstance surprenante, Mlle Deplémont est allée, ce matin même, chercher de l'ouvrage.

— Ce matin!... s'écria Bernard.

— Ce matin... Elles ont quitté leur maison, m'as-tu dit, à six heures?

— Oui..

— A présent, je comprends leur dessein. Elles ont emporté du travail pour quinze jours, afin de n'avoir pas à sortir, et se terrent dans un quartier quelconque où elles n'ont aucune chance de te rencontrer.

— Tu ne crois pas au voyage?

— Non...

— Pourquoi?

— Parce qu'il est inutile... parce que Mme Deplémont est là. Elles donneront, par lettre, congé de leur appartement, à moins qu'elles n'aient chargé un tiers d'agir pour elles.

— Oui... M. de Chantepy.

L'avocat ne répondit pas et détourna son regard qui eût peut-être trahi sa secrète pensée.

— Comment la découvrir avant l'intervention brutale de la police? s'écria Cébronne.

— Elle t'écrira, crois-tu

— Oui, elle m'écrira... elle ne peut pas ne pas m'écrire. Mais elle ne donnera pas son adresse.

— Est-elle catholique? A-t-elle des habitudes pieuses?

— Oui, répondit Bernard étonné d'une question qui lui semblait bien intempestive, elle va tous les jours à la messe de six heures. Si elle est catholique! Convaincue et même ardente. Rien n'était charmant comme ses discussions avec moi quand nous abordions certains sujets.

— Tu m'as dit que le malheureux Chantepy te parlait d'elle fréquemment?

— Chaque fois que j'allais le voir, et, depuis quelques mois, il m'appelait souvent. Il l'aimait sincèrement; d'après un mot, j'ai lieu de croire qu'elle sera son héritière.

— Ah!... pourvu qu'il n'ait pas fait de testament en sa faveur!...

— Tu considères que ce serait une charge contre elle!... tu la soupçonnes! alors que nulle charge n'existe parce que le soupçon ne peut pas l'effleurer!

— Pour toi, oui! mais pour ceux qui n'ont aucun intérêt à la défendre, pour la justice?

Cébronne s'irritait, mais M. des Jonchères voulait le préparer sans faiblesse à un avenir cruel.

— Bernard, écoute-moi de sang-froid. Cette jeune fille appartient peut-être à la catégorie de certaines malades que tu connais aussi bien et même mieux que moi. Tu sais combien elles sont habiles et dissimulatrices.

— Pas plus malade que coupable, répondit avec fermeté Cébronne. Tu t'égares, mon pauvre ami.

Il passa dans la salle à manger pour dîner, mais presque aussitôt il repoussa son assiette et revint avec M. des Jonchères dans la bibliothèque.

—Tu as tort de ne pas mieux te soigner, Bernard. Quelles que soient les conséquences de cette singulière affaire, tu as et tu auras besoin de tes forces.

— Je suis nourri par l'angoisse et l'inquiétude, répondit distraitement Cébronne. Mon rapport est envoyé à M. de Monvoy.

— Déjà!

—En te quittant tantôt, je suis rentré chez moi pour rédiger ce rapport. C'était horrible! connaissant les soupçons qui pèsent sur la femme que j'aime. Chaque mot peut être un appui pour l'accusation.

Il marchait, agité, dans la vaste pièce.

— Je ne veux plus être questionné sur cette mort... J'ai rempli mon devoir; je ne répondrai plus rien... c'est horrible, horrible!

— Tu es libre d'agir comme il te plaira, mon cher Bernard.

—Je n'en sais rien... mais je ferai comme si j'étais libre, en effet, répondit-il brièvement.

Et sa pensée s'en alla vers Gertrude seule, accusée et innocente. Dans son coeur plein de pitié et d'amour généreux, il n'y avait aucun mouvement égoïste. Il ne songeait qu'à la défendre, la protéger et les soupçons de son ami, loin de l'ébranler, stimulaient ses sentiments.

— Mais pourquoi ta question sur ses idées religieuses? demanda-t-il en s'arrêtant tout à coup devant M. des Jonchères.

— Nous avons probablement là un moyen rapide de les retrouver.

— Comment cela?

—C'est bien simple... si Mlle Deplémont t'écrit, elle oubliera qu'il est imprudent de porter sa lettre à une poste du quartier, car je ne crois pas que ces pauvres femmes soient bien habiles. Rien de plus aisé alors que de surveiller l'église ou la chapelle la plus voisine.

— Excellente idée, Henri... mais hélas! je n'ai pas encore la lettre. Et vois ton inconséquence! tu admets qu'une femme soit, en même temps, criminelle et pieuse!

—C'est admissible... j'ai rencontré le cas.

—Tu as rencontré de la superstition, ou une vague sensibilité religieuse très féminine et très inapte à bien conduire la volonté. Mais chez Mlle Deplémont la foi éclairée, basée sur un fonds d'instruction solide, se manifeste non par des sensations, mais par l'effort sur elle-même, le courage et l'abnégation. Les deux cas n'ont aucun rapport. J'ai observé de près Gertrude sur ce point spécial; elle m'a souvent vivement intéressée, et m'a même suggéré des réflexions qui, avant que je la connusse, ne s'étaient pas présentées à ma pensée.

Cette réponse frappa l'avocat sous bien des rapports; il s'en souvint plus tard lorsqu'il vit évoluer l'esprit de son ami. Elle lui était, en attendant, une preuve nouvelle d'un attachement évidemment irréductible.

Le jeudi, M. de Monvoy envoya un mot au docteur Cébron pour le prier de venir le voir à cinq heures.

Bernard entra dans le cabinet, étreint par une angoisse qu'il sut dissimuler.

— C'est à titre amical et non officiel que je vous ai appelé, mon cher Cébronne, lui dit M. de Monvoy. L'enquête, que je pousse vivement, a marché depuis trois jours; j'ai bien des choses à vous dire; malheureusement, elles sont d'un ordre très pénible.

— Vous connaissez mon opinion, répondit froidement Bernard, elle ne variera pas. Si la justice persiste dans sa première voie, elle s'égarera d'une façon monstrueuse.

Beaucoup de compassion se lisait dans l'expression de M. de Monvoy et le docteur s'en irrita.

—Je doute, reprit le juge d'instruction, que vous conserviez votre opinion en face de l'évidence? Vous n'avez reçu aucune lettre? Vous n'avez rien découvert sur la nouvelle adresse de Mme Deplémont?

— Non... et vous?

— Non plus... mais nous arriverons vite. Vous ne savez pas encore leur histoire?

— Non.. elles ne m'ont pas dissimulé, je vous l'ai dit, qu'une honte pesait sur elles. Quant à leur honorabilité personnelle, elle est inattaquable.

Il s'était promis de rester calme, mais sa voix le trahissait malgré lui.

— M. Deplémont, reprit le magistrat, a fait des faux et des détournements comme administrateur d'une Compagnie. Condamné à cinq ans de prison, il est arrivé ces jours derniers à Paris après avoir purgé sa peine. Sa femme lui envoyait fréquemment un peu d'argent.

— Elles en gagnaient, dit Cébronne d'un ton bref.

—Oui, mais leur situation était précaire et le retour de M. Deplémont la complique encore. Il est malade et a dû se réfugier auprès de sa femme et de sa fille, car, sans laisser d'adresse, il a quitté subitement le petit hôtel où il était descendu.

— Vous saviez où il s'était logé?

— Oui, je l'ai su tout de suite par la préfecture de police, et j'espérais ainsi parvenir à mon but. Il faut chercher autrement.. Le testament de la victime est connu; M. de Chantepy donne tout à Mlle Deplémont.

Le magistrat se tut un instant, attendant vainement une observation de Cébronne.

— Continuez, je vous prie, dit celui-ci; mais avant, pourquoi Mlle Deplémont est-elle soupçonnée, et non sa mère?

— Chaque soir, cette jeune fille allait faire la lecture à son cousin; quelquefois sa mère l'accompagnait, mais rarement depuis sa maladie. C'est Mlle Deplémont qui préparait souvent la piqûre dont M. de Chantepy avait besoin.

— C'est moi qui lui ai appris, dit avec calme Cébronne. Après?

— Après? Un reste d'aconitine était caché dans la commode de Mlle Deplémont. Le papier, trouvé par vous sur la cheminée de M. de Chantepy, s'adapte à la déchirure du papier découvert dans le tiroir et contenant le reste d'aconitine dont je viens de parler.

Une pâleur de cendre se répandait sur les traits de M. Cébronne.

— Sait-on si Mlle Deplémont est allée dimanche soir chez M. de Chantepy? demanda-t-il d'un ton encore ferme.

— Oui... on le sait.

Ecrasé par ces réponses successives, Cébronne sentait tourbillonner ses idées.

— Une seule observation fera crouler cet échafaudage, dit-il avec effort. Elles se cachent... Comment, se cachant, pourraient-elles hériter? C'est un non-sens.

CHRONIQUE DE SAINT-BONIFACE

FUNERAILLES DES DIX JEUNES ELEVES QUI ONT TROUVE LA MORT DANS LE TERRIBLE INCENDIE DU COLLEGE DES JESUITES DE SAINT-BONIFACE. — DEPART DE L'IMPRESSIONNANT CORTEGE.

Les funérailles des dix jeunes gens qui ont péri dans l'incendie du Collège des Jésuites ont eu lieu lundi dernier au milieu d'une affluence considérable de personnes accourues de tous les points de la région pour rendre les derniers devoirs à ces adolescentes victimes dans la consternation la plus profonde. Cinq cercueils, renfermant l'un, les restes de l'infortuné William Taylor, le courageux fils de M. Joseph Taylor, Conseiller Municipal de la Ville, trois autres contenant les corps de quatre élèves non identifiés et le cinquième où se trouvaient concentrés des ossements divers trouvés à différents endroits, dans les ruines.

Ces cinq cercueils furent enterrés près de l'entrée principale, à environ 150 pieds ouest de la cathédrale dans une fosse de huit pieds de long sur sept pieds de large et assez profonde pour recevoir les cinq cercueils superposés les uns aux autres.

Le triste cortège se détacha des chapelles ardentes pieusement disposées dans les deux maisons d'embaumement de MM. Desjardins frères et Coutu de Norwood et se ferma officiellement dans la rue Victoria avec, en tête, les membres du Conseil Municipal, les Commissaires d'Ecole, le chef de Police Thomas Gagnon et ses agents ainsi que le capitaine des pompiers et ses servants. Venaient ensuite les élèves du Collège en colonne de quatre suivis par les Chevaliers de Colomb, des Forestiers Catholiques, de la Société de Saint-Jean-Baptiste, de l'Association d'Education, du Cercle Belge, du Cercle Athlétique International, des enfants des Ecoles et de l'Orphelinat de la Ville.

Le cortège funèbre s'arrêta à l'entrée principale de la cathédrale et les cercueils furent portés à l'Eglise, escortés comme garde d'honneur, par les membres de la Police et son chef, suivis du Maire, des Conseillers Municipaux, des Commissaires d'Ecole, des pompiers et de toutes les sociétés déjà mentionnées.

La Cathédrale était décorée comme dans ses plus grands jours de deuil et drapée de noir ainsi que durant la célébration du service touchant et solennel offert pour le repos des victimes, le jeudi précédent. Des places étaient réservées aux parents et amis des victimes, aux Conseillers Municipaux, aux élèves du Collège et des Ecoles, aux membres de la Police et aux pompiers.

L'office funèbre était célébré par le Rév. Père Filion supérieur de l'ordre des Jésuites au Canada; il était assisté comme diacre par le Rév. Père Longpré et, comme sous-diacre, par le Rév. Père [illegible]. Sa Grandeur Mgr Béliveau était à son trône, servi par le Rév. Père Bourque supérieur du Collège et M. l'abbé E.-S. [illegible] de Sainte-Agathe.

La cérémonie d'ensevelissement fut conduite par Mgr Béliveau. Malgré un froid intense et le vent du nord qui soufflait avec violence, les membres du clergé chantèrent sur la tombe des victimes le psaume des trépassés et la foule, venue pour accompagner ces jeunes victimes à leur dernière demeure, ne s'écoula que lorsque les dernières prières furent prononcées.

NOUVELLES CHARGES CONTRE DUSSAULT

Jeudi soir, Joseph. C Dussault, ancien trésorier de la ville, a été traduit à nouveau, devant le magistrat Albert Dubuc, dans la salle des délibérations du Conseil pour s'expliquer dans une accusation de détournement de fonds au préjudice de la ville de Saint-Boniface d'une valeur de $26,961.96. Ce vol se décomposerait, comme l'établit la procédure, en six sommes ainsi qu'il suit: $4,288.85, $4,213.25, $5,808, $6,190.17, $3,991.66, et $2,570.03.

D'accord avec M. J.-T. Beaubien, l'avocat conseil de Dussault, un chef d'accusation seulement a été porté devant la cour, comme première audience dans laquelle M. John Allen représentant le Procureur Général apparait comme avocat de la couronne. Le magistrat Dubuc déclare que dans cette affaire, et pour ne pas conduire à la légère les débats dans un pareil procès, il ajournait la discussion à mardi 12 décembre.

M. W.-E. Forsyth, comptable de la "Royal Trust Cie", J.-B. Coté, ancien secrétaire de Mairie et Trésorier de la ville de Saint-Boniface; M Béliveau, ancen Maire; J. H. N. Léveillé, directeur de la Banque d'Hochelaga et M. Ernest Gagnon, secrétaire de Mairie, sont les témoins à entendre et M. J.-L. Conavan prête serment comme rapporteur de la Cour.

Les chèques précités furent authentiqués par leurs signatures et durant cette identification, un colloque privé, entre Dussault et son avocat qui amena le sourire sur les lèvres de l'accusé, fut vertement relevé par l'avocat de la Couronne qui fit remarquer que, dans cette affaire, rien ne portait à l'hilarité.

Comme secrétaire de la Commission du fond d'amortissement, M. Ernest Gagnon donne connaissance des opérations de cette Commission ainsi que de certaines résolutions prises à l'égard des emprunts de la ville.

M Beaubien, avocat Conseil de Dussault, se basant sur l'exposé du rapport de M. Allen, représentant le Procureur Général, déclare que dans ce procès, suivant toute évidence, il pourrait surgir encore un fait nouveau à porter devant la cour.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE SAINT-BONIFACE, AVANT DE COMMUNIQUER SES SUGGESTIONS, ATTENDRA LE RAPPORT DE M. HEATH

La Chambre de Commerce de Saint-Boniface dans sa réunion mensuelle de mercredi dernier, tenue à Norwood à l'Ecole Taché, a exprimé ses condoléances et ses sympathies à M. Joseph Taylor, Conseiller Municipal, au sujet de la mort de son fils William tombé en véritable héros, dans les flammes en voulant sauver ses amis. Cette motion de condoléance et de sympathie s'adressait aussi, tant aux parents des vctimes de ce terrible incendie qu'au Recteur et aux professeurs du Collège détruit.

La perte de cette belle institution et toutes les conséquences qu'en dépendent furent sérieusement discutés, mais avant de prendre une détermination, il fut décidé d'attendre le rapport de M. Heath; Commissaire Enquêteur Provincial, sur la cause de cet incendie Toutefois, il ne se dégagea pas moins très apparemment, de cette réunion une tendance prononcée à venir en aide au département du feu, en collaboration avec le Conseil de la Ville, pour avoir désormais un équipement de sauvetage capable de protéger la vie des malheureux atteints par un incendie.

PROTECTION DU TRAVAIL

M. Wilson, président, examine les moyens à employer dans les manufactures en cas d'incendie, pour sauver les employés et préconise un avis à donner à tous les établissements publics, maisons d'institutions ou autres d'avoir à se précautionner d'appareils d'arrosage et d'extinction ainsi que d'un fil spécial avec le Poste d'incendie pour, le cas échéant, lui donner l'alarme.

M. Wilson parle beaucoup aussi d'une nouvelle invention, récemment lancée sur le marché qui, au moyen d'un gaz concentré et répandu au moment du danger, éteint instantanément n'importe quel feu.

Une Commission composée de l'échevin Carson, M. Moscovitch et du secrétaire M. Buffet, est chargée de veiller à la préparation du banquet annuel qui doit avoir lieu au mois de février prochain.

Puis une adresse de félicitation fut faite à l'échevn Hébert, présent à la réunion, au sujet de son récent succès aux dernières élections municipales où il a obtenu la belle majorité de 75 pour cent des électeurs, record qui n'avait jamais été atteint, non seulement dans son quartier mais dans toute la ville de Saint-Boniface.

SUITE ET FIN DE L'ENQUETE

Les habitants de Saint-Boniface qui comparurent devant la Commission d'Enquête ouverte à la Cour de Police pour déterminer les causes de l'incendie du Collège des Jésuites n'ont apporté dans cette affaire, aucune lumière nouvelle. Soixante-neuf témoins ont été entendus par M. Heath et ce Commissaire Provincial Enquêteur va établir son rapport, sur ces dépositions, sans escompter une grande chance de succès.

A L'AQUEDUC DE LA VILLE

M. P. Blanchette préposé à l'aqueduc de la ville, au service de la pression d'eau déclare avoir reçu à 2.35 du matin une phonogramme lui enjoignant l'ordre de tenir une haute pression; mais comme il ne connaissait pas la voix qui lui communiquait cet ordre et que sa consigne était de ne rien changer à la pression, sans ordre personnel de l'Ingénieur M. Mendl, M. Blanchette demanda à parler à ce dernier et reçu peu d'instants après, par l'intermédiaire d'un homme envoyé à cet effet, l'ordre de ne rien changr à la pression, celle existant étant jugée suffisante

Le sergent Victor Faille du Poste de Police de Saint-Boniface déclare avoir, en allant souper à la maison, passé devant le Collège, à minuit 30' et être revenu à 1-30 h. sans rien apercevoir d'anormal.

LE COLLEGE TROP EMBRASE POUR ETRE SECOURU

M. David Yeddeau, chef du poste d'incendie de Winnipeg déclare que lorsque vinrent es pompiers de sa brigade sur les leux du sinistre, les bâments étaient trop embrasés pour être secourus. La déclaration de M. Yeddeau est confirmée, du reste, par celle de M. Charles Stewart, capitaine des pompiers de Winnipeg.

M. J.-B.-O. Leclerc répartiteur de la ville de Saint-Boniface a donné des renseignements sur l'évaluation du bâtiment incendié qu'il estime à $420,000 avec 12 acres de terrain payant contribution et dont il a perçu, cette année $7,699 à titre d'imposition.

A l'Hôpital de Saint-Boniface, on a pris le témoignage du Rév. Père Mongeau et celui du Frère Albani Robert. Le premier dit que la nuit de l'incendie il était chargé, quant aux élèves, de la surveillance du dortoir des "moyens" à qui, le feu étant déclaré, il avait défendu de sortir dans le vestibule. Il faut croire que quelques-uns lui désobéirent puisque sept de ces enfants périrent dans les flammes.

PAS DE QU'EN DIRA-T-ON

M. Hugh Johnson, ancien professeur du Collège habitant rue Masson, 111, qui porta les premières critiques sur le peu de courage et la négligence des pompiers donna lui-même, la preuve de son manque d'assurance dans cette accusation en venant, lundi dernier, balbutier quelques mots d'explication par devant le Commissaire Enquêteur disant que, venu sur les lieux du sinistre entre 3 et 4 heures seulement, il n'avait pu formuler son accusation contre les pompiers que d'aprè ce qu'il avait entendu dire autour de lui. Il se borna simplement, devant M Heath, à critiquer le matériel d'incendie de la ville et appuyer surtout, dans sa fantaisiste déposition, sur l'état des échelles et la cause du sinistre qu'il faut attribuer, selon lui et en toute évidence, aux expériences faites, la veille, au laboratoire de physique et de chimie.

L'inspecteur Baird est d'avis qu'on ne peut tenir aucun compte d'un pareil témoignage basé ainsi sur le "qu'en dira-t-on"?

Le docteur J.-E. Longpré habitant l'Avenue Provencher, 133, et qui fut un des premiers arrivés sur le théâtre de l'incendie critique aussi l'équipement Il pense qu'avec des échelles meilleures et des masques pour les pompiers on aurait eu un résultat bien supérieur à celui qui a été obtenu et, qu'en tous cas, avec des échelles plus longues on aurait pu sauver, au 4e étage, des enfants qui périrent dans le feu.

VIEUX CAMARADES

M. V. Lambert, 32, rue Dumoulin, se dit un vieux camarade de nos pompiers en déclarant qu'il en a été leur capitaine pendant longtemps. Ses deux fils étaient au Collège et se sauvèrent chez leurs parents au milieu de l'incendie. Quand ces deux jeunes gens arrivèrent à la maison et dirent que le feu était chez les Jésuites, M. Lambert sauta à bas du lit et courut sur les lieux du sinistre où il arriva quelques minutes après la brigade de nos pompiers et se mit en homme habitué à la manoeuvre, à travailler avec eux mais en critiquant, parfois, leur manière d'opérer. Il donna même des conseils et montra comment placer les échelles, avec l'arrière pensée que le bâtiment était perdu, tant les flammes faisaient de rapides progrès. A son avis, pour sauver l'édifice, il y aurait fallu une vingtaine de jets d'arrosage et des échelles qui fussent d'un type à rendre, pendant le feu, quelques services au Collège. Le témoin ajoute qu'il est allé au feu pour se rendre utile le plus possible, et qu'il avait, notamment, pris une part très active dans le sauvetage de tous les approvisionnements de cuisine.

PAS ASSEZ DE PRESSION

"Il n'y à pas assez de pression", dit M. Forstal en arrivant au feu vers 3 heures alors que le Collège était déjà tout en flammes. L'arrosage, selon lui, qui atteignait à peine le troisième étage pouvait avec plus de pression, atteindre facilement le cinquième. L'arrosage donné par les pompiers de Winnipeg était meilleur. M. Forstal déclare toutefois, que ses remarques ne touchent en aucune façon les pompiers qui ont tous fait leur devoir; elles visent seulement le manque d'équipement et l'état du matériel.

M. Benoit, 192, Avenue Provencher, contre-maître des travaux, lors de la dernière addition au Collège de l'aile de cette construction étaient en bois et les plafonds en tôle métallique, tandis que, dans l'ancienne partie les plafonds étaient en bois. M. Benoit dit qu'il n'y avait pas de porte dans la tour ouvrant dans le grand bâtiment. Le cas avait été prévu, en cas d'incendie, pour ne pas donner accès à ce bâtiment à un feu qui aurait pu se déclarer dans le bas et monter, par la tour comme dans une gaine de cheminée. Le témoin ajoute qu'on ne se servait pas du gaz dans le Collège, ni pour l'éclairage, ni pour la chaleur et qu'il y avait dans différentes parties de l'édifice, des appareils d'extinction pour le feu avec boyaux suspendues aux murs.

M. A.-K. Primeau ingénieur assistant de la ville, termine l'enquête en déposant son rapport sur la découverte, dans les fouilles opérées par la ville, des restes, des dix infortunées victimes englouties sous les décombres de cet inoubliable désastre.

M. MEINDL INGENIEUR DE LA VILLE DE SAINT-BONIFACE DECLARE JUSTIFIE LE COURAGE DE NOTRE BRIGADE DE POMPIERS

M. Meindl, ingénieur de la Cité a reçu de l'Association des Agents d'Assurances, un rapport sur l'incendie qui détruisit l'Ecole du "Dental and Veterinary College" à l'Université de Montréal, le 30 novembre dernier, quelques jours seulement après le sinistre qui réduisit en cendres le Collège de Saint-Boniface. Ce rapport peut-être véritablement considéré par notre brigade de pompiers, comme un document de vengeance et de réhabilitation, après les attaques inqualifiables et injustes dont, après ses courageux efforts, son amour propre a eu à souffrir.

Il résulte de ce rapport que l'Université de Montréal a été complètement détruite, pendant la nuit et durant une pluie torrentielle, malgré les secours apportés par 14 pompes déversant dans les flammes 10,000 gallons d'eau à la minute. Le bâtiment, solidement construit en briques et en fer, était, à tous les étages, pourvu d'appareils à incendie, avec prises d'eau, jets, tuyaux-pompe et autres instruments de secours parmi lesquels 17 tubes d'extinction d'une capacité chacun de plus de deux gallons.

Les Postes d'incendie de Montréal envoyèrent sur les leux du désastre 23 voitures à tuyaux-pompe, 22 voitures à échelles, 14 pompes et une machine de 150 à 300 livres de pression par pouce carré. Il y avait 275 pompiers pour combattre le feu, y compris les officiers, et les borne-fontaines d'alentour étaient à la pression de 55 livres (la même que celle de Saint-Boniface)

A Montréal, les tuyaux artériels de conduite d'eau ont de 6 à 12 pouces de diamètre et sont constamment tenus approvisionnés à la force précitée. Il n'y avait pas de vent et une pluie battante n'a cessé de tomber toute la nuit; malgré cela et le concours de tout ce qu'il est possible de faire pour sauver un immeuble de l'incendie, l'Université de Montréal fut complètement détruite.

M. Meindl compare très judicieusement cet abondant attirail de sauvetage de la dernière création, avec nos 16 pompiers et leur modeste équipement, composé d'une pompe, une voiture à échelles et deux voitures à tuyaux de pompe ayant pour fournisseurs des tuyaux artériels de conduite d'eau de 4 pouces de diamètre seulement.

UNE FIGURE SYMPATHIQUE

M. Maurice Vanpoulle le manufacturier et importateur parisien bien connu pour son choix d'ornements d'Eglise nous a quittés, jeudi dernier, pour rentrer en France où l'appelaient des affaires urgentes nécessitant sa présence. Durant les trois semaines qu'il a passé au milieu de nous, nous avons pu constater, une fois de plus, la souplesse de son esprit industriel et commercial et nous rendre compte du rare talent qu'il sait mettre à créer et à développer si prodigieusement, dans presque tous les pays, des maisons de vente d'ornements d'Eglise semblables à celle qu'il possède à Saint-Boniface.

Bien que M. Vanpoulle ne soit pas un étranger pour nous, nous devons avouer qu'il ne vient pas nous visiter souvent. Mais, s'il se fait si rare au Manitoba c'est qu'il a pour conduire sa maison de Saint-Boniface, un directeur appréciable et apprécié en la personne de M. Gédéon Lemay dont la courtoisie et les aptitudes commerciales font honneur à son Maître et à lui-même.

M. Vanpoulle s'en est donc allé avec l'assurance que ses affaires, ici, étaient en pleine prospérité et, pour leur donner un essort nouveau, il a procédé avant son départ, a un inventaire sérieux de tous les objets de piété et ornements d'Eglise qu'il avait en magasin ainsi que de ceux qui lui manquaient, de sorte que, après l'arrivée de ce nouveau stock d'objets de la dernière création et des mieux choisis, M. Lemay n'aura pas de peine, parmi les nombreuses succursales de M. Maurice Vanpoulle, à faire occuper par celle qu'il dirige à Saint-Boniface la première place dans l'Ouest Canada.

REMERCIEMENTS

M. Michael Sweeney offre ses sincères remerciements à tous ceux qui ont bien voulu lui donner leur vote au cours de la dernière élection municipale.

GRANDE VENTE DE BOTTINES

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs la grande vente des chaussures que fait M. H.-G. Middleton, Marchand en gros, à Winnipeg, depuis 30 ans, il a décidé de vendre au détail au même prix qu'au gros. Nos lecteurs trouveront en page 3 leur annonce qui donne tous détails désirables.

DECES

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. N. Toupin survenue à Montréal, le 2 décembre dernier. Il était le père de M. Arcade Toupin.

Nous offrons à M. Arcade Toupin ainsi qu'à sa famille nos plus sincères sympathies.

L'enseignement de l'anglais dans les Ecoles françaises d'Ottawa

L'"Unity League of Ontario" publie le rapport d'une enquête qui devrait éclairer l'opinion ontarienne — M. James-L. Hughes, ancien inspecteur et surintendant des écoles publiques de Toronto, orangiste notoire, déclare, après un examen spécial, que "les résultats obtenus en anglais dans les écoles, sont excellents, bien au delà de son attente".

"Pour obtenir les résultats très satisfaisants démontrés dans les écoles séparées françaises d'Ottawa, les instituteurs se servent, dit M. Hughes, de la langue que les enfants comprennent sans efforts et qu'ils ont apprise dès leurs premières années à la maison". — "Aussi les maîtres appliquent l'un des principes fondamentaux les plus importants de psychologie".

Une attaque directe contre le principe du règlement XVII — Un éloge raisonné et vibrant du directeur général des écoles françaises, M. Bélanger.

Toronto, 8 déc. — La "Unity League of Ontario" publie aujourd'hui même un rapport d'importance très considérable de M. James-L. Hughes, ancien inspecteur et surintendant des écoles publiques de Toronto, auteur de plusieurs livres sur l'éducation, sur l'enseignement de l'anglais dans les écoles françaises d'Ottawa. Il est probable que ce travail aura un grand retentissement, étant donnés son caractère et la personnalité de l'auteur qui, à part d'être un pédagogue d'expérience, est un ancien grand maître des orangistes pour l'ouest de l'Ontario.

La "Unity League" a pour objet de "promouvoir la bonne volonté, une meilleure intelligence et une plus cordiale coopération entre les Canadiens-français et les Canadiens-anglais". Son bureau actuel se compose de MM. John Godfrey, de Toronto, président; Kirwin Martin, avocat, de Hamilton, le Dr James-L. Hughes, de Toronto, C.-A. McGrath, président de la Commission internationale des voies d'eau limitrophes d'Ottawa, du professeur O.-D. Skelton, doyen de la Faculté des Arts de l'université Queen's, de Kingston, vice-présidents; le professeur John Squair, de l'Université de Toronto trésorier; le professeur C.-B. Sissons du Victora College, Toronto; W.-H. Moore, Toronto, l'auteur du "Clash"; le professeur Geo.-M. Wrong, professeur d'histoire de l'Université de Toronto; le professeur W.-S. McLay, doyen de la Faculté des Arts de l'université McMaster, le Dr Walter McKeown, chirurgien connu, et M. H. Staples, "Educational Secretary" des "United Farmers" d'Ontario.

Le comité de la Ligue estime, déclare-t-on, que la première chose à faire pour promouvoir l'unité au pays est de trouver une solution de sa malheureuse querelle qui s'est élevée au sujet de l'enseignement des langues de la province.

A MESSIEURS LES MEMBRES DE L'"UNITY LEAGUE OF ONTARIO"

Messieurs,

Ainsi que votre Comité provisoire me l'avait demandé j'ai passé deux jours à Ottawa à faire l'inspection des classes supérieures des écoles séparées françaises, afin de juger de la connaissance des élèves en anglais. Je les ai examinés dans la lecture, la conversation, la composition anglaise et dans leur facilité à comprendre l'anglais quand ils l'entendent parler. Il me fait plaisir de vous faire connaître le résultat de mon enquête.

1.—Dans la lecture, j'ai trouvé les élèves capables de lire les morceaux nouveaux aussi bien que ceux déjà lus avec autant de facilité et d'expression que les enfants des districts de langue anglaise d'Ontario. J'ai également constaté qu'ils comprenaient ce qu'ils lisaient. Dans chacun des examens de lecture que j'ai fait subir, j'ai tenu à demander aux élèves qui pouvaient m'expliquer la signification des mots les plus difficiles et les moins communs, de se lever et chaque fois un bon nombre d'élèves étaient toujours prêts à répondre. Quand je demandais d'autres mots qui pourraient bien remplacer ceux du livre, on m'en trouvait toujours deux ou plus qui exprimaient correctement la même idée. Dans une classe de troisième livre, j'ai trouvé la lecture aussi parfaite dans l'intonation, l'accent, la facilité et surtout l'expression que j'aie jamais constaté dans aucune école où l'anglais est la langue des élèves. Dans une école, j'ai entendu [illegible]

[illegible]

que dans les classes anglaises correspondantes en Ontario. Les élèves n'avaient pas le temps de récrire leur composition. En lisant ces compositions, j'ai été profondément impressionné du fait que les élèves de dix, onze et douze ans exprimaient leurs idées avec plus de facilité que les élèves plus âgés. J'attribue ceci aux meilleures méthodes d'enseignement introduites par le directeur des écoles qui occupe cette position depuis quelques années.

3.—Conversation anglaise. Quoique inconnu des enfants, intimidés par le fait, j'ai obtenu des réponses promptes, plusieurs élèves se levant pour répondre à mes questions ou pour parler sur les sujets que je leur suggérais. Dans la plupart des classes, j'ai demandé aux élèves leur opinion sur différents sujets, insistant ensuite sur les motifs des opinions qu'ils soutenaient. Quand un élève avait exprimé son opinion et donné les raisons pour la justifier, je demandais à d'autres de faire connaître la leur ou d'exprimer d'autres opinions. Partout, les élèves ont répondu avec facilité. Les réponses indiquaient de l'initiative intellectuelle chez les élèves et une bonne connaissance de l'anglais.

4.—Quant à leur habilité à comprendre l'anglais, en conversation, il n'y a aucun doute à ce sujet. Je me suis tout spécialement occupé de ce point le second jour. Souvent, en entrant dans une nouvelle classe, je disais, indiquant le Directeur des écoles, comme si je l'eusse pensé vraiment: "Je ne crois pas que ce Monsieur soit de quelque utilité dans les écoles. Combien de vous ne pensent pas comme moi!" Aucune autre de mes remarques n'avait de réponse aussi prompte et c'était très intéressant d'entendre les élèves essayer sincèrement de me prouver que j'avais tort. Quand je leur disais que je pensais comme eux, leurs visages sérieux redevenaient souriants, et je les félicitais d'avoir le courage de défendre leurs opinions. Ils comprenaient parfaitement ce que je leur disais. Je leur ai raconté des histoires amusantes, pathétiques élévantes. Ils comprirent la signification et l'esprit de chaque histoire et leurs visages reflétaient leurs émotions plus rapidement que les figures d'enfants anglais.

Les enfants des plus hautes classes des écoles séparées françaises d'Ottawa, lisent, parlent et écrivent bien l'anglais, ils le comprennent parfaitement quand on le leur parle. Je n'ai trouvé qu'un élève incapable de subir l'épreuve en anglais; c'était un enfant tout récemment arrivé d'un orphelinat de la province de Québec.

La Commission des Ecoles Séparées d'Ottawa, tout en ne recevant pas d'octroi du gouvernement, a fait et continue de faire un travail merveilleux en ce qui concerne l'instruction livresque, mais aucun penseur moderne ne considère que c'est là toute l'éducation qu'un enfant doit recevoir. Le développement intellectuel de l'enfant doit se faire en partie — pour le plus grand nombre c'est le procédé le plus efficace — par les travaux manuels (constructive hand work), dans lesquels il exécute lui-même ses plans et dessins afin de développer en lui l'initiative, qualité intellectuelle des meilleures et des plus productives. Le développement de l'esprit d'initiative d'un enfant augmente considérablement l'importance de l'éducation qu'il doit recevoir en lui donnant plus de satisfaction personnelle et en le rendant plus apte à être utile à son pro[illegible]

[illegible]

mille enfants d'âge scolaire pour lesquels on ne peut trouver de local.

Afin de me rendre compte des résultats pratiques de cet enseignement de l'anglais dans le monde des affaires, j'ai visité le magasin de M. Freiman, le plus grand magasin à rayons d'Ottawa. M. Freiman n'est pas catholique. Je lui ai demandé si les élèves des écoles séparées françaises parlaient l'anglais d'une manière satisfaisante aux clients de langue anglaise. "D'une manière tout-à-fait satisfaisante", fut la réponse de M. Freiman. Ayant demandé la permission d'écouter quand les clients parlaient anglais j'ai fait lentement le tour des comptoirs et j'ai trouvé que les commis français conversaient avec facilité en excellent anglais, absolument aussi bien que les commis de langue anglaise dans les villes d'Ontario où l'anglais est la seule langue parlée. Je suis également allé voir le gérant de la Compagnie du téléphone dont les employés doivent savoir parler anglais et français. Je lui demandai si les jeunes filles des écoles séparées françaises pouvaient parler couramment en anglais au téléphone. Il me dit qu'elles parlent couramment les deux langues. Ces constatations que j'ai faites dans les écoles et dans la vie commerciale prouvent que les écoles séparées françaises enseignent l'anglais avec succès à tous les enfants français qui les fréquentent. Il est juste que tous les enfants des écoles publiques d'Ontario apprennent l'anglais mais il ne peut y avoir de bonne raison d'empêcher les enfants français d'apprendre également leur langue. Les instituteurs des écoles françaises d'Ottawa ont prouvé que les deux langues peuvent être bien apprises par les enfants français pendant les années consacrées ordinairement à l'étude des matières du cours des écoles publiques.

J'ai vu les meilleures écoles de l'Amérique, des Iles Britanniques, de Belgique et d'Allemagne et je n'ai jamais vu dans aucune autre classe du premier livre un enseignement qui m'ait laissé une impression d'efficacité plus vivante et plus complète que l'enseignement de l'anglais que j'ai vu dans une classe de petits enfants qui commencent à apprendre l'anglais dans l'une des classes séparées françaises d'Ottawa.

Pour obtenir les résultats très satisfaisants démontrés dans les écoles séparées françaises d'Ottawa, les instituteurs se servent de la langue que les enfants comprennent sans efforts et qu'ils ont apprise dès leurs premières années à la maison; de la langue qu'ils parlent couramment et dans laquelle leurs parents et amis leur ont révélé de nouveaux faits et leur ont appris à penser avant qu'ils aillent à l'école. Ainsi les maîtres appliquent l'un des principes fondamentaux les plus importants de psychologie. Aucun élève, enfant ou adulte, ne peut avoir d'idée définie sur un aspect nouveau d'un sujet, si le maître emploie pour le lui enseigner une langue qu'il ne comprend pas. Quelle que soit la matière qu'on enseigne, si l'on veut que l'élève passe d'un degré inférieur de connaissance à un degré supérieur, l'essentiel est qu'il comprenne clairement les problèmes qu'on lui propose de résoudre. Si les problèmes d'ordre intellectuel sont proposés à l'élève dans une autre langue que la sienne il lui est impossible de les comprendre clairement et conséquemment impossible de les résoudre d'une manière précise et d'obtenir de son effort intellectuel tout le résultat qu'il devrait en tirer. Si l'on veut développer l'intelligence des élèves, quel que soit leur âge, il faut que les problèmes qui leur conviennent leur soient présentés clairement. Les idées claires sont le fruit d'une conception précise des problèmes eux-mêmes que l'on étudie et de leurs affinités. Si un enfant ne peut comprendre les problèmes d'ordre intellectuel qui lui sont présentés, il lui est impossible d'apprendre à penser clairement. Si une partie de son attention est employée à comprendre une langue qui n'est pas la sienne, il ne lui reste qu'une partie de son intelligence pour comprendre les idées nouvelles et les nouveaux principes exposés par le professeur.

Même quand la langue d'enseignement est la langue des élèves beaucoup sont obligés de travailler à des problèmes sans parvenir à les maîtriser, ce qui produira l'affaiblissement de l'activité intellectuelle et la confusion des idées pendant tout le cours de l'élève. Les pensées vagues empêchent l'action précise. S'il est difficile pour les enfants de bien saisir les sujets abstraits qui leur sont enseignés dans la langue qu'ils ont toujours parlée, combien plus difficile ce doit être si la langue d'enseignement en est une qu'ils ne comprennent qu'imparfaitement. Empêcher l'instituteur de se servir de la langue de ses élèves pour leur expliquer du nouveau ou leur présenter de nouvelles idées, doit nuire à l'efficacité de l'enseignement, empêcher toute véritable connaissance, et produire la confusion et le vague dans l'esprit de l'enfant pour la vie.

Ce n'est que lorsque l'anglais est devenu à ce point familier à l'élève qu'il saisit sans effort l'enseignement de matières nouvelles donné par le professeur qu'il est sage d'employer l'anglais comme langue d'enseignement. Si l'on se sert de l'anglais auparavant comme langue d'enseignement, on n'obtiendra ni les meilleurs résultats ni le développement complet de l'élève.

Je suis heureux de dire que le Directeur des Ecoles séparées françaises d'Ottawa m'a fait une impression des plus favorables. J'ai rarement rencontré parmi les éducateurs d'aucun pays, un Directeur ayant une habileté aussi marquée, une formation académique et professionnelle plus complète, un plus grand pouvoir de stimulation et un idéal plus juste du véritable sens de l'éducation moderne que M. Bélanger.

La population française s'oppose-t-elle à l'enseignement de l'anglais, à leurs enfants? Assurément non. Autant que j'ai pu en juger, la population française désire ardemment que leurs enfants apprennent l'anglais aussi parfaitement que possible, pour les raisons bien naturelles qu'ils doivent pouvoir parler et écrire cette langue pour obtenir le plus de succès possible dans les affaires et dans la vie sociale. Ils désirent que leurs enfants apprennent l'anglais aussi sincèrement que le Ministère d'Instruction publique. Dans toutes les plus hautes classes, j'ai demandé à tous ceux qui étaient contents d'apprendre l'anglais de se lever, et chaque fois, à l'exception de l'élève de l'orphelinat dont j'ai parlé, tous les enfants se sont levés. Quand je leur ai demandé pourquoi ils étaient contents, ils m'ont donné ces deux réponses: "Nous avons besoin de l'anglais dans les affaires" et "Nous désirons pouvoir converser avec nos amis anglais".

Les élèves, sans exception, me dirent qu'ils aiment à étudier l'anglais et que la grammaire anglaise est plus facile que la grammaire française. Ils me donnèrent deux raisons de cette dernière affirmation. La première: "Il n'y a pas tant de règles en anglais"; et la seconde, "Quand on connaît la grammaire française, c'est facile d'apprendre la grammaire anglaise".

Presque tous les enfants que j'ai vus demeurent dans des quartiers français où la langue française est la langue en usage dans les cours de récréation et à la maison. En tenant compte de ce fait, les résultats obtenus en anglais dans les écoles, sont excellents, bien au delà de mon attente.

Bien à vous,
James-L. HUGHES

Autour de la Ferme



La culture

On dira ailleurs. Il nous est impossible de songer, à faire, sur nos grandes terres, des semences de trèfles que nous ne pourrions utiliser. Mais vous aurez des animaux, et au lieu de semer en grain 600 à 700 acres de terres ruinées par les mauvaises herbes, vous ne semerez plus que vos terres améliorées par le pâturage, la culture sarclée, la luzerne, le trèfle d'odeur, etc. Vous réduirez votre culture de grain de moitié, si vous ne récoltez pas tout à fait autant, en définitive, vous en aurez plus de revenu.

Hélas, ceux qui sont habitués à ne travailler que l'été savent bien ce que ce système veut dire, il faudra prendre soin des animaux en hiver. Oui et par ce fait, vous diviserez votre travail dans les quatre saisons de l'année au lieu de donner votre argent en salaires, ce qui vous tient pauvre; vous travaillerez tous les jours de l'année. Ce sera assujettissant, mais en vous soumettant à la loi que le bon Dieu Lui-même nous a faite. Vous mènerez une **MEILLEURE VIE** et en plus, vous ferez plus que doubler vos revenus.

Nos terres fortes sont intraitables. On peut à peine y passer la charrue en certaines saisons de l'année. Quand nous devrions faire du guéret d'été, le sol est devenu si dur qu'il est impossible de la travailler. Naturellement, les mauvaises herbes de toute espèce s'en sont emparé.

Combien de fois voyons-nous des voisins, cultivant des terres à peu près semblables, en arriver à des résultats tout à fait différents. Les uns s'enrichissent et les autres vont à la ruine.

Voyez les RR. Pères Trappistes à St-Norbert, ils ont de ces terrains "Gumbo" ils les convertissent en terres friables, qu'ils cultivent facilement et en retirent des récoltes de 30 à 40 minots deb lé à l'acre. Et le remède? C'est toujours le même: **SEMER DES TREFLES!**

Vos terres sont-elles sablonneuses et pauvres, vous les enrichirez en y faisant pousser du trèfle d'odeur. Ne craignez pas que ce trèfle prenne les allures des mauvaises herbes. Il y a manière de le traiter, vous le faites pousser et le détruisez quand vous le désirez.

N.-C. JUTRAS,
Prêtre-Curé.

Elevage des boeufs en hiver

Les indications actuelles nous donnent l'espoir que l'engraissement des boeufs en hiver se développera au cours des quelques années qui vont suivre au Manitoba. L'industrie du bétail en général gagnera beaucoup à ce développement. La grande majorité des bêtes à cornes qui se vendent sur le marché de St-Boniface arrivent au marché pendant les mois d'août à décembre; c'est en octobre et novembre que les arrivages atteignent leur maximum. En 1917, 74 pour cent du total des boeufs vendus pendant l'année l'ont été pendant les cinq derniers mois de l'année; en 1918, 74 pour cent; en 1919, 73 pour cent; en 1920, 79 pour cent et en 1921, 70 pour cent. C'est pendant les mois de février à juin que les arrivages tombent au minimum. Les fluctuations pour la saison sont représentées d'une façon graphique dans un tableau dressé par ce département.

EFFET DE L'EPOQUE DE LA VENTE SUR LES PRIX

Cette irrégularité des arrivages exerce un effet sur les prix, qui varient beaucoup, suivant le moment de l'année. Il est tableau qui représente clairement la hausse et la baisse des prix sur les bons boeufs de boucherie et les bons animaux d'engrais, pendant les cinq années 1917-1921. Une comparaison entre ces deux tableaux montre les rapports qui existent entre eux. C'est vers la fin des gros arrivages que les prix sont les plus bas de toute l'année et c'est vers la fin de la période des faibles arrivages quils atteignent leur plus haut point. En d'autres termes, mai et juin sont les mois des prix maxima, et novembre et décembre sont généralement les mois des prix minima. Ceci s'explique par des raisons naturelles. Les prairies fournissent en été, un riche pacage d'herbe à des milliers d'animaux mais ne peuvent leur donner qu'une maigre subsistance en hiver. Les propriétaires de ces animaux ont tout juste assez de fourrages pour hiverner leurs sujets reproducteurs et les jeunes bêtes et ils nont pas de grain pour engraisser les animaux en hiver, de sorte que les animaux nourris pendant l'année doivent être mis sur le marché en automne. Il y a également, sur toute l'étendue de la Prairie, de nombreux petits éleveurs qui ne peuvent pas, ou du moins qui s'imaginent ne pas pouvoir, en graisser des bêtes à cornes en hiver, et ceux-ci vendent leurs produits en automne. Les concessionnaires (homesteaders) sur les terres non défrichées, les colons sur les terres défrichées et les autres peuvent pacager plus deb oeufs qu'ils ne peuvent en nourrir ou en loger en hiver. C'est pourquoi il arrive une telle quantité deb oeufs sur le marché en automne; c'est le résultat inévitable de ces conditions.

VENTE DE BOEUFS NON A POINT

De tous ces boeufs qui arrivent sur le marché de l'Ouest du Canada, il n'y en a qu'une très faible proportion qui sont à point pour l'abatage. Un tableau nous montre la quantité totale de boeufs engraissés, à point et non à point, sur les cours à bétail de St-Boniface et qui ont été vendus pendant les cinq années, 1917-1921 inclusivement:

Nous voyons que sur 650,000 boeufs vendus en ces années-là, il n'y en a qu'un peu plus de 26 pour cent que l'on pourrait appeler "boeufs à point" tandis que le reste, plus de 73 pour cent, étaient des boeufs maigres, jeunes ou vieux. Même parmi les 26 pour cent appelés "boeufs à point", il y en avait un bon nombre qui n'étaient qu'à moitié engraissés et qui auraient pu être mieux finis avant d'être mis en vente. Il y a par conséquent, un encombrement d'animaux non à point et de qualité inférieure, tandis que les animaux de meilleure qualité sont rares. Une grande maison à commission faisant une expédition d'essai de boeufs en Grande-Bretagne a constaté qu'il était presque impossible de se procurer des boeufs assez gras pour le marché anglais. La plupart des animaux choisis pour cette expédition durent être rejetés parce qu'ils ne portaient pas assez de viande. Si le Canada veut fournir à la Grande-Bretagne de la viande de boeuf qui puisse soutenir la concurrence avec la viande qu'elle obtient des autres pays, il faudra que nos animaux soient mieux engraissés avant d'être expédiés.

Le nourrisseur qui vend actuellement ses animaux en automne les vendrait plus cher s'il engraissait en hiver, la qualité des boeufs vendus s'améliorerait et l'industrie serait d'un meilleur rapport pour tout le pays; elle serait également d'un bon rapport pour le nourrisseur ainsi que nous nous proposons de le démontrer.

Le Marché

Le 11 décembre.

"Steers"—

Excellents .... $5.25—$6.00
Bons .... $4.00—$5.00
Moyens .... $3.50—$3.75
Ordinaires .... $3.00—$3.25

"Feeders." "Steers"—

De choix .... $4.00—$4.25
Bons .... $3.00—$3.7

"Stockers," "Steers"—

De choix .... $3.25—$3.75
Bons .... $2.50—$3.00

"Oxen"—

Bons .... $3.00—$3.50
Moyens .... $2.50—$2.75
Ordinaires .... $1.50—$2.50

"Bulls"—

De choix .... $2.00—$2.50
Bons .... $1.50—$1.75

"Taures" de boucherie—

De choix .... $4.75—$5.25
Bonnes .... $3.00—$4.50

Taures: "Steckers"—

De choix .... $2.75—$3.2
Bonnes .... $2.00—$2.50

Veaux—

De choix .... $5.00—$6.00
Bons .... $3.50—$4.50
Ordinaires .... $2.00—$3.00

Vaches de boucherie—

De choix .... $4.00—$4.25
Bonnes .... $2.75—$3.75
Ordinaires .... $2.50—$2.75
Pour conserves .... $1.25—$2.25

Moutons—

Bons .... $5.00—$8 00
Ordinaires .... $3.00—$4.00
Agneaux .... 10.00—12.50
Ordinaires .... 6.00—$9.00

Porcs—

D'après la nouvelle classification du gouvernement fédéral.

Bacon dec hoix 9.90
"Thick Smooth" 9.00
Lourds 8.00
Très lourds 7.00
Porc d'étal 8.50
Légers 8:50
Inférieurs 5.00
Truies No 1 .... 7.00
Truies No 2 .... 6.00
Verrat 4.00

PRODUITS

Note. — Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre, oeufs et fromage—

Crémerie F. O. B. Winnipeg, approximatif .... 34 à 34½
Oeufs. Expéditeurs de la campagne, approximatif F. O. B. Winnipeg .... 30—32

Patates—

Lot de 10 minots. Le minot 30c
Au char F.O.B. Winnipeg. Prix au minot 35c

Farine—

Lake of the Woods—

Sac de 98 livres $3.40
2 sacs de 49 livres $3.45
4 sacs de 24 livres $3.52½

Western Canada—Purity—

Sac de 98 livres $3.40
2 sacs de 49 livres 3.45
4 sacs de 24 livres 352½

Ogalvie Royal Household—

Sac de 98 livres $3.40
2 sacs de 49 livres 3.45
4 sacs de 24 livres 352½

Maple Leaf—Cream of the West—

Sac de 98 livres $3.40
2 sacs de 49 livres 3.45
4 sacs de 24 livres 352½

Légumes—

Prix des "Jobbers" aux détailleurs—

Choux-fleurs. Il la California. La boite $35.0
Oignons. Le cent $2.00 à $2.50
Choux l'hiver. Le cent 1.00
Choux d'été le cent $1.00
Betteraves. Le cent $1.00
Navets. Le cent $1.00
Carottes. Le cent $1.00

Alimentation—

Livraison de ville—

Son. La tonne $20.00
Gru. La tonne $22.00

Gruau—

Le sac de 80 livres $2.85

Foin—

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.

Mil. No. 1 .... $17.00—$18.00
Mil. No. 2 .... $15.00—$16.00
Red Top No. 1 .... $13.50
Red Top No. 2 .... $11.50
Upland. No. 1 .... $11.00
Upland. No. 2 .... $10.00

Volailles—

Préparées. F. O. B. Winnipeg

Dindes 34
Poulets .... 17 à 20
Coqs 10
Canards 18
Oies 18

Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 11 Decembre 1922

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 5 dec.	Merc. 6 dec.	Jeudi 7 dec.	Vend. 8 dec.	Samedi 9 dec.	Lund 11 dec
Blé No. 1 Nord	1.06½	1.06¾	1.07¼	1.07¾	1.08¼	1.06¾
2 Nord	1.04½	1.04¾	1.05¼	1.05¾	1.06¼	1.04¾
3 Nord	1.00½	1.00¾	1.02¼	1.02¾	1.03¼	1.01¾
Avoine 2 CW	.46½	.46¼	.45½	.45½	.46⅜	.45⅞
3 CW	.41½	.41¼	.40½	.40	.41⅜	.41⅞
Orge 3 CW	.53¾	.54½	.54½	.54⅛	.55⅜	.54⅜
4 CW	.49¾	.49⅜	.49¼	.49⅜	.50⅜	.50¼
Lin 1 NW	2.03	2.01½	1.97½	1.99	2.04	2.12
2 CW	1.97	1.96½	1.93	1.94	1.98	2.06
Seigle 2 CW	.80	.81½	.80½	.80½	82	.80½
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.01¾	1.02¾	1.03¼	1.03¾	1.05⅜	1.04¾
Avoine 2 CW	.42½	.42⅜	.42½	.42½	.43⅜	.43⅞
Orge 3 CW	.52¾	.53½	.53⅜	.53⅜	.54⅜	.53⅜
Lin 1 NW	1.94	1.95½	1.96	1.97	2.01	2.02
Seigle 2 CW	.78	.79½	.79½	.79½	.81	.79½
Options						
Blé Décembre	1.02½	1.03½	1.04¼	1.04⅜	1.06⅜	1.05⅜
Mai	1.06½	1.07⅜	1.07½	1.08	1.10	1.09⅜
Juillet	1.05	1.06½	1.06¼	1.06⅜	1.08⅜	1.08⅜
Avoine Décembre	.42¾	.43½	.42⅜	.42⅜	.44⅜	.43⅜
Mai	.46	.46½	.46⅜	.46½	.47⅜	.47⅜
Juillet	.45⅜	.45¼	.45⅜	.45⅜	.46⅜	.46⅜
Orge Décembre	.53¾	.54½	.54⅜	.54⅜	.55⅜	.54⅜
Mai	.57⅜	.57½	.57⅜	.57½	.58⅜	.58⅜
Juillet	.57	.57	.57	.57	.57⅜	.57⅜
Lin Dcembre	1.95	1.96½	1.97	1.98	2.02	2.08
Mai	1.97	1.97⅜	1.99	2.00	2.05½	2.05⅜
Juillet	1.96	1.98	1.98½	1.99½	2.06	2.06½
Seigle Décembre	.79	.80½	.80½	.80½	.82½	.80½

A l'Etranger et dans l'Est

LES CHRETIENS A CONSTANTINOPLE

Lausanne, 8 déc. — Le Saint-Siège a fait des représentations à la conférence du Levant, aujourd'hui, au nom des Chrétiens de Constantinople. Mgr Maglione, nonce catholique en Suisse, a présenté au président de la conférence une requête demandant que des mesures promptes et efficaces soient prises pour protéger les diverses populations chrétiennes de Constantinople, dont la situation est devenue la plus alarmante.

LES GRECS ONT-ILS RECU DES ORDRES?

Paris, 8 déc. — Une vive controverse s'est engagée pour découvrir si réellement les Grecs d'Asie Mineure ont reçu l'ordre de quitter les lieux et s'il est véritablement nécessaire qu'ils s'en aillent. Ismet-pacha soutient que le gouvernement d'Angora n'a jamais sommé les Grecs de partir et il défie qui que ce soit de produire des pièces officielles prouvant que ces ordres d'exode ont été donnés.

M. Vénizelos et les autres membres de la délégation hellénique affirment qu'il est impossible pour les Grecs d'habiter l'Asie Mineure. Il prétend que les circonstances forcent les chrétiens à quitter le territoire. Ne pouvant trouver d'abri, il leur faut déguerpir.

ENTRE GRECS ET MUSULMANS

Une grande animosité règne entre musulmans et Grecs à la conference et il est difficile de prendre à la lettre les déclarations qui se font de part et d'autre à cause de l'amertume avec laquelle se font les accusations et les contre-accusations. Les Turcs soutiennent que les Grecs se livrent inutilement à la panique. Les Grecs ripostent en disant que les massacres et la persécution rendent la vie intenable pour les chrétiens en territoire mahométan.

Six cent mille Grecs d'Asie Mineure sont déjà partis pour leur pays. Le Dr Fridtjof Nansen, philanthrope norvégien, estime qu'il y en a encore autant en territoire ottoman. Ismet-pacha dit que ces statistiques sont trop élevées. Nansen est persuadé que les Grecs ne peuvent continuer à vivre en Turquie.

De leur côté, les Turcs déclarent que les Musulmans trouvent la vie insupportable en territoire hellénique. Ils consentent, dit-on, au projet de Nansen qui voudrait faire échanger 480,000 civils musulmans de Grèce contre 600,000 Grecs d'Asie Mineure.

PLUS DE 800 PERSONNES SANS ABRI A TERREBONNE

Terrebonne, 7 déc. — Cent soixante-deux maisons détruites, huit cent personnes sans logis, deux cents familles plus ou moins ruinées et des dommages se chiffrant de $800,000 à un million forment le bilan du feu qui a ravagé la ville de Terrebonne, dans la nuit de vendredi. Ces estimés ont été donnés par le maire, Labelle, et le père Wilfrid Corbeil, directeur du collège St-Louis, au meilleur de leur connaissance.

A part une dame âgée, Mme Augustine Allaire, 92 ans, qui a succombé à l'émotion, on ne rapporte aucune perte de vie et la nouvelle qu'un enfant avait péri dans l'incendie est fausse. Des centaines de sinistrés sont abrités au collège St-Louis qui est situé tout près des ruines de la manufacture de portes et châssis de M. Joseph Limoges, où le feu a commencé.

Le collège a été épargné par le fait que le vent soufflait à une cinquantaine de milles à l'heure et en éloignait les flammes en les poussant dans la direction opposée.

Un tag day a été organisé dans Terrebonne, hier, et les pièces d'argent et les billets de banque sont tombés nombreux entre les mains des collecteurs.

Le maire Labelle a autorité les percepteurs du pont de péage de la rivière Jésus à percevoir cinquante cents au lieu du tarif ordinaire de vingt cents de tous les automobiles entrant en ville.

Des milliers de gens venant de Montréal et des autres points environnants ont visité la partie incendiée, hier, arrivant soit par les trains, soit en automobile. De Terrebonne à St-Vincent de Paul ce n'était qu'une suite ininterrompue de machines.

La partie basse de Terrebonne présente un spectacle lamentable. Une fumée épaisse se dégageait encore des ruines, hier, mais il n'y a aucun danger car il ne reste rien à brûler dans la direction où le vent souffle.

SECOURS DU GOUVERNEMENT

Montréal, 8 déc. — Le gouvernement provincial a mis une somme initiale de $5,000 immédiatement à la disposition des sinistrés de Terrebonne et des secours en nature sont envoyés de partout. De grandes maisons de Montréal n'ont pas attendu l'appel des journaux pour envoyer sur les lieux ce dont les sinistrés avaient le plus besoin, de la nourriture et du linge.

La situation à Terrebonne, dépasse encore tout ce que nous avons dit samedi et nous savons maintenant que les dommages après le terrible incendie qui l'a ravagée sont de plus d'un million de dollars. Les trois quarts de la ville sont disparus sauf deux ou trois maisons qui, comme les îlots dans cette mer de feu, ont été miraculeusement respectées par les flammes. On en aura une idée lorsqu'on saura qu'environ cinq arpents carrés ont été balayés par les flammes.

Les autorités du collège et du couvent ont su préparer les premiers secours. Le mot d'ordre est de reconstruire immédiatement.

LE KU KLUX KLAN ET LES INCENDIES A MONTREAL

Montréal, 7 déc. — Au cours du débat sur les estimés pour l'année 1923 hier après-midi, à l'Hôtel de Ville, le maire Martin, en parlant de la force policière municipale, a fait allusion aux incendies mystérieux qui ont détruit récemmen des institutions catholiques à Montréal.

Le maire demande aux administrateurs municipaux de protéger ces institutions, au sujet desquelles, dit-il, il a reçu plusieurs lettres anonymes. On l'avertit que d'autres institutions catholiques vont subir le même sort. Il a souvent déclaré aux journalistes que ces lettres anonymes portaient la signature du Ku Klux Klan.

L'IRLANDE SUR UN PIED D'EGALITE AVEC LES AUTRES DOMINIONS BRITANNIQUES

Londres, 7 déc. — Il ne manque plus au bill de la constitution irlandaise que la sanction royale pour que l'Irlande soit dotée d'un gouvernement autonome. Le traité anglo-irlandais expire demain, alors que le gouvernement provisoire aura vécu et que le gouvernement de l'Etat libre prendra officiellement les rênes du pouvoir. La première assemblée du Dail Eireann comme chambre basse de l'Oireachtas ou parlement irlandais a été fixée à cinq heures mercredi après-midi.

Dans l'intervalle, le Dail siègera privément afin de faire le choix de trente membres du Seanad Eireann ou Sénat. Ce choix sera fait parmi cent cinquante candidats et il sera annoncé demain.

Le correspondant du "Daily Mail" à Dublin dit que parmi les hommes nommés par William Cosgrave, président du Dail, comprennent William Butler Yates, George Russell, le comte Dunraven, le comte de Wicklow, Lord Glenavy, mieux connu sous le nom de Sir James Campbell, l'ex-chancelier irlandais et peut-être Lord Dunles, mari d'Helen Gould.

Les affaires qui ont motivé la venue à Londres du président Cosgrave sont inconnues mais apparemment urgentes. Non seulement il est surchargé de besogne mais sa femme est gravement malade, et on ne croit pas qu'il se fût absenté sans nécessité.

Timothy Healy, qui a hier confirmé son acceptation du poste de gouverneur général de l'Etat libre irlandais, est retourné à Dublin par le bateau de nuit, après consultation au bureau des colonies. On croit que les deux parties sont satisfaites de cette entrevue. Il est à remarquer que M. Healy est le premier homme non titré qui ait été choisi comme représentant du roi dans un dominion britannique. On croit que les aides du nouveau gouverneur général seront des officiers de l'armée irlandaise.

On continue à prendre des mesures en vue de l'évacuation des troupes anglaises du territoire de l'Etat libre, et on croit que tout sera fini le 18 décembre.

Bien que la nomination du nouveau gouverneur général de l'Ulster n'ait pas été annoncée, il est possible que le choix se porte sur le duc d'Abercorn.

Londres, 8 déc. — Le bill de la constitution a passé par les deux chambres sans amendement aucun. La sanction royale n'est qu'une pure formalité. Le gouvernement irlandais verra alors le jour sous d'heureux augures. Même les "die-hard" d'Angleterre sont disposés à lui prêter leur concours et c'est leur désir que non seulement l'Angleterre ne lui porte ombrage mais encore qu'elle lui donne son appui.

M. HEALY

La nomination de M. Healy comme gouverneur général de l'Etat libre irlandais est regardée sous un jour plutôt favorable.

M. Healy ne peut être taxé de la moindre sympathie avec les vues anglaises qui seraient contraires à celles de l'Irlande. En second lieu, cette nomination sera un lien entre l'Etat Libre et les phases antérieures de la lutte pour l'autonomie.

Bref, le nouveau gouvernement de l'Etat Libre commence sous d'heureux auspices, en tant que l'Angleterre est concernée. Le peuple et la presse, à peu d'exceptions près, lui sont entièrement sympathiques.

L'Etat Libre irlandais devient une réalité environ un an après la signature du traité anglo-irlandais, qui eut lieu à Londres le 6 décembre 1921. D'après ce traité, un parlement provisoire fut établi en Irlande et il devait être élu par les gens du Sud. Une constitution fut présentée à ce parlement par le gouvernement provisoire irlandais. Elle fut débattue en détail et finalement approuvée avec quelques amendements seulement à l'original préparé par des experts légaux sous la dictée de chefs comme Michael Collins, Arthur Griffith et leurs successeurs.

Cette constitution est d'accord avec les grandes lignes du traité. Elle pourvoit à un parlement permanent de deux chambres avec pouvoir exécutif résidant dans un cabinet responsable au parlement et pourvoit également aux autres organisations nécessaires à la conduite des affaires de l'Etat libre comme Dominion de l'Empire Britannique avec gouverneur général nommé par la couronne.

Cette législation n'a pas rencontré une forte opposition de la part du nouveau parlement. Le premier ministre Bonar Law a insisté sur la nécessité d'une prompte action.

LES PROPRIETES DES SULPICIENS D'OKA INCENDIEES

Oka, 7 déc. — L'Eglise des Sulpiciens, le séminaire et la résidence des prêtres ont été détruit par un incendie. Le monastère des Trappistes a été épargné.

Montréal, 7 déc. — Le feu commença de bonne heure dans la pièce où se trouve la fournaise. Il se propagea avec une grande rapidité et bientôt toute la structure était en feu. Le vent transporta les étincelles sur l'église et le séminaire, qui prirent également feu. L'église était évaluée à $150,000. Elle fut érigée par des Sulpiciens en maison de mission pour les Indiens. Elle fut détruite par un incendie en 1875 et reconstruite en église moderne. Le presbytère était évalué à $30,000. Le séminaire était une vieille habitation dont se servaient les Sulpiciens l'été pour fins de retraites.

DESTRUCTION DE VIEUX DOCUMENTS DE LA NOUVELLE FRANCE

Montréal, 8 déc. — Les archives qui contiennent l'histoire des premiers temps de la Nouvelle France, lesquelles avaient été transportées à Oka en 1821, ont été détruites par l'incendie qui a ravagé la maison de repos de messieurs de St-Sulpice située dans le village, sur les bords du lac des Deux-Montagnes. Les dommages causés à la propriété sont estimés de $80,000 à $100,000. L'habitation dans laquelle le feu a commencé est complètement détruite, il n'y a que les murs qui tiennent. Une partie de la maison était utilisée comme presbytère mais la plus grande partie contenait quarante chambres à l'usage des prêtres de St-Sulpice au cours des mois d'été. L'église située près de cette maison a été épargnée de même que le couvent des soeurs de la Congrégation Notre-Dame.

L'ETAT DE S. G. MGR LATULIPE EST PLUS GRAVE

Ottawa, 7 déc. — Les nouvelles que nous recevons ce matin de Monseigneur Dupuis, chancelier du diocèse d'Haileybury, au sujet de l'état de S. G. Mgr Latulipe ne sont pas rassurantes.

Depuis quelques jours, la maladie a fait des progrès déconcertants, et il se pourrait que d'ici quelques jours elle ait un dénouement fatal.

Mgr Latulipe au milieu des souffrances atroces fait preuve d'un calme et d'une résignation admirables.

Nous espérons encore, que Dieu dans sa miséricorde infinie, daignera sauver encore une fois le vénérable évêque de Haileybury.

L'incendie de St-Boniface

RECIT VIVANT DU SINISTRE PAR UN PERE DU COLLEGE DETRUIT — GRANDS ACTES DE DEVOUEMENT — FAITS PIQUANTS.

Maison Provinciale des Soeurs Grises,
St-Boniface, 27 novembre 1922.

Bien cher Père,

Vous avez appris les tristes événements de ces jours derniers. Notre collège n'est plus; neuf de nos enfants ont péri dans les flammes ainsi que notre bon frère Stormont. Selon nous, le feu a commencé par une explosion, et, en une dizaine de minutes, tout le collège flambait.

Nous eûmes à peine le temps de sortir, les uns par les fenêtres, les autres par les appareils de sauvetage. Des élèves sautèrent même du troisième étage; ils se portent assez bien à l'hôpital. Des enfants qui ont péri, quelques-uns n'ont pas osé risquer un saut de huit ou dix pieds. A l'un d'eux on offrit jusqu'à trois moyens de salut, mais il avait perdu la tête et criait en courant sur le toit.

Il y eut de beaux actes de dévouement, et même de l'héroïsme. Les surveillants ont fait les choses merveilleusement. Ils ont exposé leur vie à plusieurs reprises et pendant longtemps, courant sur le plancher en feu des dortoirs pour sauver tel ou tel enfant qui persistait à ne pas vouloir sortir du lit; — il y avait deux heures à peine que les élèves s'étaient couchés. Les flammes envahissaient les dortoirs et il fallait sauver les enfants malgré eux: ils voyaient quatre ou cinq petits malheureux qui restaient encore. Un vaillant auxiliaire, M. Beaulac, réussit à les transporter un par un à une échelle où M. Réal de Varennes se tenait et faisait descendre les pauvres enfants au-dessous des flammes, tous se croyaient perdus. Nos auxiliaires, comme nos pères, ne songeaient pas à eux-mêmes; ils ne pensaient qu'aux enfants.

Les grands élèves ont été admirables de tenue et de sang-froid. Ils se firent les sauveteurs des plus jeunes, malgré le danger imminent, en dépit de la fumée épaisse et empoisonnée venant du cabinet de chimie qui faisait explosion au-dessous d'eux. C'est en sauvant leurs camarades que quelques-uns ont péri, par exemple, Arthur Taylor. Une fois hors de danger, il dit à son frère de se rendre immédiatement à la maison, pour ne pas prendre de froid. Il rentre lui-même dans le collège, parvient malgré tout à remonter dans les dortoirs, emporte tour à tour dans ses bras quatre enfants. Au moment où il cherchait à sauver le dernier, le plancher céda et cet héroïque jeune homme tomba dans le brasier.

Hier, soir, je reçus la visite de M. Bouvier, père de mon pauvre Lionel. "Et mon enfant, dit-il en pleurant, nous ne l'avons pas encore retrouvé!..." C'était bien triste; mais il était encore plus beau de voir la résignation chrétienne du père. Pour le consoler, je lui rappelai de doux souvenirs sur la vie de son fils: sa résolution inébranlable de devenir prêtre, malgré ses maux de tête et son âge avancé, — il commençait ses éléments latins à seize ans, — sa charité pour tous, surtout pour les pauvres, sa dévotion à l'eucharistie qu'il recevait tous les jours. Le pauvre père comprit que le bon Dieu s'était contenté des désirs de son fils et qu'il l'avait appelé à lui au moment où il se dévouait pour sauver ses jeunes camarades.

Ce matin, monseigneur l'archevêque nous fit recommencer les classes au séminaire. On fit d'abord l'appel. Que c'était triste! Sur mes quarante élèves, il m'en restait vingt-huit. Et les autres?... Pauvres petits enfants! Comme ils nous aimaient, ce matin! Ils nous regardaient les larmes aux yeux. Je fis un semblant de classe dans un bout de corridor. Je voulus commencer la prière, mais j'en fus incapable; j'étouffais... je pensais à mon Bouvier. Je fis signe à mes élèves de s'asseoir. Pour me donner contenance et ne pas pleurer, je pris simplement les noms des absents. Puis je leur parlai de Lionel: "Aviez-vous au collège un plus beau modèle? Quand l'avez-vous entendu parler mal ou critiquer?... Avez-vous remarqué la belle somme que produisait souvent notre quête hebdomadaire pour les pauvres?... Eh! bien, c'est Lionel qui, après la classe, allait furtivement chez le Père Spirituel et, tout en exigeant le secret, ajoutait quelquefois une piastre à ce que vous aviez donné, mais il voulait se donner; il s'offrait souvent en secret à m'aider à faire certains travaux. — Il voulait tellement se donner, m'a dit son père, que je m'étais déjà fait à l'idée de le voir missionnaire, loin de nous... lui, le seul qui nous restait... — Eh! bien, tout cela est beau, mais... c'est un prêtre de moins. Qui va le remplacer?..."

Mais, il est temps d'arrêter: il est minuit. Excusez le tout. Je voulais vous parler de mon Bouvier. Vous pourrez le donner comme exemple à vos enfants, même à vos grands.

Bien à vous en Notre-Seigneur,

Albert GAUTHIER, S. J.

Nous vous souhaitons à tous un joyeux Noël

VENTE FINALE

Nous vous souhaitons à tous une joyeuse année

FIN DE 1922

Deux semaines de plus et 1922 ne sera rien plus qu'un souvenir

On oubliera beaucoup des choses arrivées Mais nous sommes résolus à faire une

Vente Finale de l'Année

offrant l'occasion de faire de telles économies que ceux qui y assisteront ne l'oublieront pas pour longtemps

GRATIS!
Trois merveilleux prix. Lisez!

GRATIS!
Coupon avec chaque piastre d'achats

Bottines pour toute la famille

"Box Kid Bluchers" pour hommes **$3.95**

Belles bottines fines—Pour hommes **$4.95**

Bottines pour hommes. Gun metal brun et noir **$6.95**

Bottines fines. Pour dames. Assortiment de valeurs jusqu'à $8.50. Nous les vendrons tant qu'il y en aura à **$4.45**

Venez voir si nous avons ce que vous désirez.

Bottines Astoria. Pour hommes. Beau veau ou chevreau Vici. La meilleure qualité de chaussure. Régulier: 10.00 à $12.50. Spécial **$7.95**

Belles bottines Nursery. Pour demoiselles. Excellentes. Pointures: 11 à 2. Spécial **$3.45**

Un lot d'Oxfords pour dames. Noir et brun. Régulier: jusqu'à $5.50. Seulement **$3.95**

Pantoufles pour dames. Chevreau gris brun et mélange de brun. 1 et 2 courroies. Tant qu'il y en aura. Régulier: $7.00. Spécial **$4.95**

Pantoufles de maison. Pour dames, messieurs et enfants. Les meilleures valeurs et les plus bas prix.

Pantoufles pour dames. Feutre avec talons et semelles en cuir. Noir, brun, vineux, gris et vert. Spécial **$1.75**

Réduction de 15% à 20% sur toutes nos autres chasseurs en cuir. Pour toute la famille.

Epiceries

RAISINS

Muscatel de choix—3 couronnes. La livre 15c
Raisins sans pépins—La livre 17c
Raisins—Avec pépins — Paquet de 11 onces 14c
Dates—"Bulk". 2 livres pour 25c
Dates—Royal Excelsior. Le paquet 15c
Pruneaux—80-90. 2 livres pour 25c
Ecorces confites (Peel)—Citron et orange. La livre 38c

AMANDES

Noix toutes rondes, amandes, noix du Brésil, avelines, pistaches Jumbo, Mélangées: la livre 19c
Noix écalées—Par demies. La livre 70c
Amandes piquées écalées—La livre 53c

BONBONS

Mélange Royal—La livre 15c
Brun—Mélange. La livre 15c
Rock—Mélange. La livre 25c
Chocolats (drops), fèves en gelée, "Kisses" anglais et menthes écossaises. La livre 25c
Boites de chocolats—Une grande variété. De .... 25c à $3.50
Sucre granulé—10 livres pour 90c
Sucre brun—10 livres pour 85c
Sucre en poudre—La livre 12c
Sucre à glaces—La livre 12c
Sucre à glaces—Rose ou citron. Le paquet 13c
Sucre à glaces—Chocolat. Le paquet 15c

Farine Royal Household

Sac de 98 livres $3.50
Sac de 49 livres $1.80
Sac de 24 livres 95c

FRUITS

Mandarines—La boite de 50 à 60 oranges. La boite 85c
Canneberges—La livre 25c
Pamplemousses—2 pour 25c

POMMES

Gravelnstein—No 1. Enveloppées. La boite $1.95
King No 1—La boite $2.25
MacIntosh—No 1. La boite $2.45

Le vente s'ouvre Vendredi, 15 dec., se termine 30 dec.

Mercerie pour hommes et jeunes gens

PALETOTS

Achetez maintenant. Ayez le pour les vacances et economisez.

Complets de $25.00—Pour jeunes gens. Modèle Ulster. Pour $14.75

Complets en épais Ulster anglais. Valeur de $35.00. Pour **$18.95**

(Ne vous oubliez pas et ne manquez pas cette occasion)

Paletots de $40.00. Melton, chinchilla. Gris, vert et brun. Très de toillette. Doublure de soie **$23.95**

Paletots de $50.00. Melton à doublure de chamois. Noir, gris foncé, vert foncé et brun. Rien de meilleur à **$34.95**

Paletots de $15.00 pour garçonnets. Brun. Bonne doublure. 27 à 34 .... **$9.45**

Complets pour hommes

$21.50: Ce sont de beaux complets. Nous n'aurons pas à vous les vanter longuement pour vous les vendre à $12.95

$35.00: Complets pour jeunes gens. Deux beaux modèles. Brun et bleu. Genre Herringbone. Pour seulement **$22.45**

$50.00: Complets taillés à la main. Faits avec beaucoup de soin par d'excellents tailleurs. Vous iront-ils? Faites en seulement l'essai. Et regardez au prix **$34.95**

$9.00: Solides complets pour garçonnets. Faits pour durer. C'est l'essentiel. Pour **$4.95**

$12.00: Complets de toilette. Pour garçonnets. Aucun garçonnet n'est obligé de prendre un siège à l'arrière quand il a un de ces complets. Seulement **$6.95**

$35.00 complets pour homme. Serge. Noir et bleu marine. Taillés à la main. A de 3 jours $24.95

$2.00: Belles chemises négligé. Pour $1.25

$2.00: Gants en chevreau. Doublés. Pour hommes. (Aussi mitaines dans ce lot **$1.25**

Foulard tricotés. Soie. De **$1.95 à $7.50**

Nous vous disons que vous rappelerez sûrement de cette vente. Nous n'en avons aucun doute.

Lingerie pour dames et enfants

Modistes, manufacturiers, en un mot, tous en perdront la parole quand ils en tendront ceci. Nous avons promis qu'au cours de cette vente nous offrirons des occasions dont vous ne perdrez pas le souvenir. Mesdames, maintenant les voici:

Vingt Cinq Belles Robes à $5.00

Noir ou bleu marine. Nous défions qui que ce soit de trouver leur équivalent à trois, même quatre et cinq fois ce prix. Mais rappelez-vous que vingt-cinq robes c'est tout simplement une goutte d'eau dans un verre. Donc hâtez-vous à venir.

Voici une autre occasion! Robes en homespun pour demoiselles. Tout à fait dernière nouveauté. Tailles: 14 à 20. Seulement **$5.95**

Faites une note de ceci et ne l'oubliez pas.

Pour trente dames chanceuses. Si nous en avions plus nous en offririons plus en vente. Ce sont des robes de soie. Et quelques-unes sont très élégantes. Mais il y en a trente à **$10.00**

Toutes nos robes de tricotine, soie taffetas et Crêpe Canton seront vendues à 25% à 40% de réduction sur nos bas prix réguliers.

25% à 40% de réduction sur tout manteaux pour dames.

Nous voulons que toute dame qui a besoin d'un manteau se souvienne de cette vente. L'argent qu'elle y économisera lui sera toujours un agréable souvenir. Lisez ces prix!

Seulement 10 manteaux en peluche. Pour dames. Ils seront vite enlevés à $10.00

Seulement 10 manteaux avec collet en fourrure. Ne vous oubliez pas. Si vous avez besoin d'un manteau, voyez ceux-ci. Nous avons l'assurance que vous les aimerez si vous pouvez en trouver un qui vous va. Et vous ferez une économie d'au moins $15.00. Nous allons tous les vendre à **$28.95**

$1.50: Corsets pour dames. Rose et blanc. Jarretières élastiques. Seulemtn **98c**

25% à 40% de réductions sur les confections pour enfants

Cadeaux pour Messieurs

Epargnez tout en donnant

- Bas en soie.
- Bretelles—Dans belle boite.
- Bracelets.
- Montres.
- Chaines de montre.
- Epingles à cravates.
- Parfums.
- Cravates — Tricot de soie.
- Cravates de soie.
- Sacs à tabac.
- Pipes.
- Carnets.
- Valises.
- Gants.
- Rasoirs de sûreté.
- Ceintures.
- Canifs.

Jouets

Bonheur et jouets pour les enfants

Jouets à aussi bas prix que 10c

Erecteurs—Les enfants en raffollent.

Poupées—Rendez votre fille heureuse. Satisfaction pour tous les goûts et pour tous les prix.

Livres — Pour l'enfant qui aime les gravures, pour le garçonnet et la fillette qui aiment les contes de fées et les joyeux récits. Vous êtes certain de trouver chez nous ce que vous désirez.

Chevaux — Sur roues. Avec tête qui remue quand le cheval est en mouvement. Table et série de chaises.

Trains—Système complet de chemin de fer. Tambours.

AVIS

Notre magasin sera ouvert chaque soir de la semaine prochaine jusqu'à 10 p.m. N'oubliez pas que notre magasin est toujours ouvert le samedi jusqu'à 11 p.m.

Boites hors avec chaque achat de cadeau.

GRATIS!

Merci des propriétaires de la Maison Blanche aux clients

Pour couronner cette vente finale—cette grande vente d'économie—nous donnerons absolument gratis trois prix d'une extraordinaire valeur.

Chaque client a une chance

Dames, messieurs et enfants qui viendront à cette vente peuvent essayer leur bonne fortune. Tous ont la même chance.

Lisez les conditions qui sont simples



1er prix
BEAU PHONOGRAPHE DE TABLE CONSUL
VALEUR: $100.00

2è prix
UN LOT DE $20.00 MARCHANDISES D'EPICERIE
VOYEZ NOTRE LISTE

3ème prix
Dépend du gagnant. Prix différent pour dames, messieurs, demoiselles, jeunes, garçons ou enfants. Valeur: $5.00.

QUI AUBA LE BON COUPON?

Avec toute piastre d'achat durant cette vente, nous vous donnerons un coupon sur lequel vous inscrirez votre nom et votre adresse. Vous placerez ce coupon dans une boite fermée à clé. La clé de cette boite sera entre les mains de Son Honneur le Maire de St-Boniface qui procédera au tirage des heureux vainqueurs le 30 décembre, à 9 p.m. Les prix seront immédiatement distribués.

LA MAISON BLANCHE

MAGASIN DE RAYONS

11-19 ave. Provencher, St-Boniface Tél N 1183-1184

Jouets

Fusils—Toutes les grandeurs pour petits garçonnets.

Bateaux—Pour jeunes matelots.

Appétissants biscuits—Ils crient quand vous les mordez.

"Cupies".

Vaisselle — Service complet pour les petits.

Jeux—Pour tous. "Balle au camp chez soie", "Cercle Magique", "Jeux de Ludd", "Pitch-a-Fing".

Décorations pour arbre de Noël—Tout ce qu'il faut pour décorer cet arbre que la maison.

Un jouet pour chaque enfant. Les plus bas prix du pays. Un merveilleux assortiment.

A toy for every child. Lowest prices in the country—and a wonderful assortment.

GRATIS

1,000 calendriers seront donnés à nos clients à notre magasin, jeudi, vendredi et samedi, les 21, 22, 23 décembre.

Boites hors avec chaque achat de cadeau.

Cadeaux pour Dames

- Foulards de soie.
- Bas de soie.
- Camisoles de soie.
- Mouchoirs.
- Gants.
- Parfums.
- Poudres.
- Brosses de fantaisie.
- Séries de peignes.
- Service manicure.
- Bourses.
- Colliers.

Vous donnerez en cadeau à quelqu'un un de ces articles. Pourquoi pas ne pas économiser en même temps?

En Province

GRAVELBOURG, SASK.

Retraites Paroissiales

Le R. P. Joseph Poulet, O.M.I., du personnel au Collège de Gravelbourg, a prêché à l'église de Laflèche un "triduum" préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception. Il prêchera aussi "deux retraites paroissiales" consécutives à Meyronne. Nos prières et nos voeux de succès accompagnent le zèle et sympathique missionnaire dans ce travail ardu et laborieux de la prédication des retraites.

Programme des nos Fêtes Religieuses

Dimanche, le 17 décembre, de grandes fêtes religieuses auront lieu à l'église paroissiale de Gravelbourg à l'occasion de "l'Ordination Sacerdotale" de M. M. les abbés A. Leclaire et L. Lussier, professeurs au Collège. L'ordre sacré de la prêtrise leur sera conféré par Sa Grandeur Monseigneur O. E. Mathieu, Archevêque de Regina. A l'issue de l'impressionnante cérémonie de l'ordination, un somptueux "banquet paroissial," préparé par les dames et les demoiselles, sera donné à la Salle St-Jean-Baptiste, sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, et sous la direction de M. le curé Chs. Maillard, en l'honneur des "nouveaux prêtres." Tous les paroissiens et les amis de l'oeuvre de notre Collège Français sont cordialement invités. Le lendemain, lundi, le 18 décembre, seront célébrées les "Premières Messes" avec chant et sermons de circonstance. Le soir des Premières Messes un "souper-banquet" sera servi à 5 heures au Collège à M. M. les Membres du Clergé. Tous sont cordialement invités, et nous honoreront grandement par leur bienveillante visite. A 8 heures dans la soirée, il y aura séance dramatique et musicale par les Collégiens. Puissent ces belles fêtes, organisées à la gloire du sacerdoce chrétien et en l'honneur des Ordinants, exhaler les effluves parfumés de pieux souvenirs, et susciter dans notre province et nos florissantes paroisses, de nombreuses vocations sacerdotales.

Visite du R.P. J.B. Boyer, O.M.I.

Nous avons eu l'insigne plaisir de recevoir la visite du R. P. J. B. Boyer, O.M.I., missionnaire, colonisateur, au cours des dernières semaines. Le R. P. Boyer est un ami dévoué et militant de notre oeuvre; et sa visite est toujours joyeusement accueillie.

ST-JEAN-BAPTISTE

Les membres du cercle sont assidus aux réunions; tous étaient présents à l'avant-dernière réunion et prirent part à une intéressante discussion sur le cinéma. Les opinions émises provoquèrent de vives discussions et mirent beaucoup d'entrain et de vie à notre assemblée. Les principaux points discutés furent les avantages et les abus du cinémas, les causes de ses ravages et les remèdes nécessaires. Plusieurs camarades trouvèrent de multiples avantages dans le cinéma au point de vue géographique, agricole et éducateur. Bien administré et censuré avec discrétion, il peut jouer un rôle bienfaisant. Mais malheureusement les abus du cinémas sont déplorables et il est devenu une nécessité sociale. Il y a actuellement 60,000 salles de cinéma dans le monde entier. Les Etats-Unis viennent en tête de ligne avec 25,000 cinémas, on en compte 4,000 en Angleterre, 3,000 en Allemagne, 2,000 en France. La plupart de ces cinémas sont condamnés comme des écoles de vice et de dégradation. Une enquête sérieuse faite par l'A. C. J. C. à Québec au sujet des cinémas au point de vue moral, national, artistique et hygiénique le prouve suffisamment. La grande cause de ce mal est que les compagnies veulent faire de l'argent: c'est pourquoi elles assaisonnent leurs cinémas de scènes immorales qui sont plus recherchées que les scènes instructives et morales. En certains endroits, le bureau de censure approuvent des scènes immorales. Telle est la situation du cinéma dans les grandes villes. Il est si puissant qu'il est impossible de le supprimer. Il faut donc s'attaquer aux abus par l'action concertée des citoyens là surtout où la population est en majorité catholique; par l'action législative, en demandant aux législatures des modifications qui s'imposent, par exemple défendre aux enfants au-dessous de 16 ans de pénétrer dans ces salles où ils respirent un air vicié et où leur santé a tout à y perdre, par l'établissement de bons cinémas qui instruisent et élèvent les esprits. Aux Etats-Unis, il y a la Catholic Art Association qui propage de saines pellicules.

Une autre question surgit concernant l'accaparement des cinémas par les Juifs. C'est un fait. Les Juifs se font directement les éducateurs du peuple par ces grands moyens de propagande tels que la presse le théâtre, le cinéma, le phonographe, la chanson. Les Juifs réussissent à s'infiltrer partout, ils envahissent l'université manitobaine et les collèges de Winnipeg. Qui n'a pas vu à Winnipeg des étiquettes mises sur les bouteilles de lait de la "Crescent Milk [illegible] écrites en yiddish [illegible] "Juif"! Aux Etats-Unis, on se plaint amèrement du caractère démoralisateur des films cinématographiques. Un grand journal américain donnait dernièrement le témoignage d'un excellent docteur: "J'ai récemment pris part à une réunion de propriétaires de cinémas à New York. J'étais le seul chrétien présent, le reste se composait de 300 Juifs. Les 90 pour cent de la production des films sont entre les mains de dix entreprises établies à New York ou à Los Angeles. De ces entreprises 85 pour cent sont juives. Dans ces conditions ces Juifs sont maîtres du marché. Presque toutes les grandes firmes américaines dont les productions se déversent sur le monde entier sont entre les mains des Juifs. Charlie Chaplin qui a attiré tant de toules dans les salles de cinémas est un Juif qui fait partie de la "United Artist's Corporation." Plusieurs témoignages, suites funestes de la fréquentation de cinémas, furent ensuite donnés et la séance fut levée.

Le 5 décembre a eu lieu au presbytère l'assemblée des membres de l'A.C.J.C. Bon nombre y assistèrent. Nous avons eu un travail donné par M. L. Carbonneau sur l'agriculture. Il nous expliqua ce qui mettait les fermiers dans le gêne ces années-ci. Il est beaucoup en faveur de la culture mixte. Notre Curé nous expliqua ensuite les avantages que les fermiers auraient en faisant cette culture, et il nous a fait voir que c'était le seul moyen pour eux de parvenir à la prospérité. "Non pas, dit-il, par la simple culture du blé, car là est exactement la ruine des fermiers de la province." M. E. Carbonneau prétend que l'immigration serait très importante pour la province, mais M. le Curé n'est pas de cet avis. Il nous a dit que l'immigration Angleterre avait plutôt pour but de se débarrasser de certaines classes; cela ne serait pas tout avantageux pour l'ouest.

Oh La! La! Savez-vous que le bon vieux village de St. Jean-Baptiste est rempli de toutes sortes de congrégations. Nous avons les "vieilles Filles" les "Vieux Garçons," mais ceux-là sont d'une grande "utilité" à comparer à la congrégation des "Mousquins" qui chargeaient anciennement par la gueule. Je vais dire comme on dit, "le cap qu'ils appliquent sur leurs mousquins, rate souvent, surtout quand il s'agit de donner leur part. On ne les voit pas ils font un grand détour, même jusqu'à sauter pardessus les clôtures. Tout cela serait pardonnable, si au moins ils ne critiquaient pas ce que font les plus jeunes, surtout quand ils mettent coeur et âme pour de bonnes oeuvres. Que voulez-vous? C'est qu'ils ne songent pas à ce qu'ils disent, ils ne veulent pas se rappeler qu'ils ont déjà été jeunes. Il est certain que cela est dû à la sorte d'huile qu'ils employaient pour huiler leurs mousquins. Il a pu se faire que cette huile n'était pas propice et cela a certainement causé de la rouille, qui fait que maintenant, tout "rate," tellement ils sont encrassés ces pauvres mousquins.

Nous leur souhaitons tout de même, le ciel sur terre pour le reste de leurs jours et le Paradis dans l'autre. Adieu les vieux!

Joson.

ELIE

Résultats des examens du mois de novembre:

Grade X.—Laetitia Chartier; Catéchisme 100; Français, 83; Théorie de musique, 68; Ecriture, 95; Composition, 70; Géométrie, 20; Orthographe 73; Algèbre 65; Histoire 64; Géographie, 83; Grammaire 82; Arithmétique, 65.

Premiers pour chaque grade:

Grade IX.—Irène Trottier; VIII Aldéa Beaudry; Grade VI, Lionel Desilets; Grade III, Cécile Girard; Grade II, Marie Paul Paquin; Grade I, L. Lange Desauiniers; 1, J. Oscar Légault; A, Legault, A. Marguerite Dufresne, B. Suzanne Bernardin.

Premiers pour chaque sujet:

Catéchisme: IX, Irène Trottier, S. Paquin; VIII, Juliette Arnal; VI, A. Hébert; V, Henri Beaudry; IV, Alex. Trottier, Rita Payment, Elodie Perron; III, Léo Altaire, Germaine Arnal, Annette Hébert, Lydia Girard; II, Abondisse Desauiniers; 1, Ange Desauiniers; 1, J. Napoléon Bouchard. A. Gilberte Desilets, B. Suzanne Bernardin.

Français: IX, Irène Trottier; VIII Alice Arnal; III, Germaine Arnal.

Arithmétique: IX, Irène Trottier, VIII, Aldéa Beaudry; Léontine Perron; VI, Bernadette Girard; V, David Trottier, Henri Beaudry; IV, Lionel Desilets, III, Cécile Girard; II, Abondisse Desauiniers; 1, L. Roméo Aquin; 1, J. Napoléon Bouchard; A. Cécile Dufresne, B. Emile Desauiniers.

Grammaire: IX, May McCarthy, VIII, Aldéa Beaudry; XI, Bernadette Girard; V, Hélène Deschambeault.

Histoire: IX, Irène Trottier; VIII, Marguerite Arnal; VI, Bernadette Girard; V, Henri Beaudry.

Littérature: VIII, Juliette Arnal; VI, Bernadette Girard; V, Henri Beaudry.

Orthographe: IX, Irène Trottier; VIII, B. McCarthy, Juliette Arnal, E. Bernardin, Aldéa Beaudry; VI, Bernadette Girard; V, Hazel Davidson, Henri Beaudry; IV, Corine Peron; III, Germaine Arnal, Richard Desilets.

Géométrie: VIII, Aldéa Beaudry.

Composition: IX, Irène Trottier; VIII, Juliette Arnal; VI, Bernadette Girard; V, Yvette Dorval, H. Beaudry; IV, Rita Payment.

Ecriture: IX, Simonne Paquin; VIII, Corine Dufresne; VI, Cécile Charbonneau; V, David Trottier; IV, Corine Perron, Irène Charbonneau, II, Ida Dufour; II, Marie Paul Paquin; 1, L. Ange Desauiniers, 1, J. Oscar Legault, A. Marguerite Dufresne, B. Suzanne Bernardin.

Dessin: IX, May McCarthy; VIII, Runa McCarthy; VI, Emile Desilets; III, Lydia Girard; II, Charles Roy; 1, L. Horace Despins; 1, G. Napoléon Bouchard, A. Marguerite Dufresne, B. Liliane Despins.

Théorie de Musique: IX, Irène Trottier; VIII, Aldéa Beaudry; VI, Emile Desilets; V, Yvette Dorval.

Lecture Française: IV, Elodie Perron; III, Richard Desilets et Germaine Arnal; II, Cécile Desilets; 1, L. Horace Despins; 1, J. Idola Desilets, A. Marguerite Dufresne, B. Liliane Despins.

Lecture Anglaise: IV, Lucia Chartier; III, Germaine Arnal; II, Maurice Beaudry; 1, L. Horace Despins; 1, J. Adélard Beaudry, A. Marguerite Dufresne.

Application: IX, Irène Trottier; VIII, Aldéa Beaudry, Léontine Perron; VI, Bernadette Girard; V, David Trottier et Henri Beaudry; IV, Lionel Desilets et Ephrem Dufresne; III, Joseph Dufresne, Ida Dufour; II, Emilien Legault; 1, Mérite Beaudry.

CAMPERVILLE

Dimanche dernier, le 26 novembre, la grande messe a été chantée par le Rév. Père J.-Bte. Beys, O. M. I., Provincial des RR. PP. Oblats de la Province du Manitoba. Tous les Canadiens-français, sauvages et métis, assistaient. Tous étaient heureux de revoir encore une fois ce bon Père qui est tant aimé. Après la grand'messe tout le monde se pressait en foule pour lui serrer la main. Le Rév. Père Beys, tout en étant provincial de son ordre, est à la fois un grand missionnaire; il parle plusieurs langues sauvages; ce qui lui donne beaucoup à faire lorsqu'il est de passage dans notre mission. Il sera ici parmi nous pour quelques jours seulement, malgré que tous voudraient le garder bien longtemps. Espérons d'être encore une fois favorisés d'une de ses visites prochainement. Car sa visite fait toujours un grand bien. Le sermon de la grande messe nous a été donné par le Rév. Père Kalmes, O. M. I., un autre grand missionnaire Oblat que tous les gens aiment tant à entendre du haut de la chaire de vérité. Tout le monde s'accorde à dire que le Rév. Père Kalmes est un prédicateur très difficile à remplacer; lui aussi il prêche en quatre langues très facilement. Pour la langue sauvage tous les Indiens s'accordent à dire qu'il ressemble en tout au très regretté Père Camper, O. M. I., qui a évangélisé les Indiens sauteux, pendant 50 années de sa vie d'apôtre. Il est disparu pour un monde meilleur, mais sa mémoire vivra éternellement ici aux milieux de ceux qui l'ont connu et aimé.

Le Comité National.



PETITES ANNONCES

Avez-vous l'intention d'offrir un fer à repasser, gril à pain, radiateur portatif, fer à friser, vibrateur masseur, lampe de table ou de poche, un percolateur, ou même pour les plus fortunés un aspirateur de poussières, une machine à laver ou un poêle de cuisine. Allez voir

FONTAINE & BOULANGER
58, Ave. Provencher Téléphone N 1423

Nous faisons beaucoup de prêts hypothécaires pour nos clients. Si vous avez des capitaux disponibles, veuillez nous aviser. Nous représenterons bien vos intérêts.

J.-A. HEBERT & CIE LTEE.
Etablie 1911
285 Avenue Portage. Winnipeg

MANUFACTURIER faisant d'excellentes affaires demande un associé sérieux avec $6,000 à $7,000 de comptant. Voici une excellente offre et ouverte à examen. S'adresser à "La Liberté", Casier 3131.

ON DEMANDE une dame ou une fille pour tenir compagnie à une dame pendant l'absence du mari. S'adresser à J.-H. Dilain, St-Norbert, Man.

A LOUER maison en bon état, 57 rue Aubert. S'adresser à M. J.-H. Faucher, 59 rue Aubert, St-Boniface, Man.

"D'ici au 31 décembre, le magasin sera ouvert tous les soirs. Qu'on se le dise.

Le premier de l'an approche. Vous devez, comme de coutume, faire des cadeaux à vos parents, amis et connaissances.

Le cadeau utile est le seul approprié en ces temps de chômage et de vie chère; en joignant l'utile à l'agréable vous avez la certitude de plaire. C'est le cadeau qu'on n'oublie pas.

Les applications de l'électricité vous offrent un choix des plus variés chez

FONTAINE & BOULANGER
58, Ave. Provencher Téléphone N 1423

MAISON A LOUER avec les plus modernes systèmes de chauffage à l'eau chaude. Toutes les commodités désirables. Prix raisonnable. Possession immédiate. S'adresser: Mlle H. Collin, 79 Provencher, St-Boniface, Tél. N 1248.

Nous faisons beaucoup de prêts hypothécaires pour nos clients. Si vous avez des capitaux disponibles, veuillez nous aviser. Nous représenterons bien vos intérêts.

J.-A. HEBERT & CIE LTEE.
Etablie 1911
285 Avenue Portage Winnipeg

Nous avons en magasin un assortiment des plus complets de présents utiles à des prix plus bas que ceux de nos concurrents de la grande ville. Vous serez reçus aimablement, vous encouragerez concitoyens et compatriotes, votre argent restera chez vous, servant au développement de notre cité.

FONTAINE & BOULANGER
58, Ave. Provencher Téléphone N 1423

Pour faire de la bonne cuisine, il faut que les ingrédients soient bons. Nous choisissons toujours nos marchandises avec soins afin de pouvoir être en mesure de garantir tout ce que nous vendons, sans toutefois avoir des prix plus élevés qu'ailleurs.

BERUBE & CIE
68 Ave. Provencher Tél. N 2321
Livraisons: 9.30 a.m. 10.30 a.m. 4 p.m.
Les commandes par téléphone sont remplies avec soin.

VENTE A L'ENCHERE. — Mme Vve Louis Goguillon vendra à l'enchère tout l'ameublement de sa maison, les ustensiles de cuisine et tout le roulant de boucherie. Le tout sans réserve. A sa résidence à St-Norbert, Man. Ses propriétés seront à louer ou à vendre. Elle retourne en France. La vente a lieu à dix heures a.m., le 20 décembre, 1922. Repas servis gratis sur le terrain. Encanteur: M. Lamoureux, St-Norbert.

PERDU le 1er décembre, du No. 474, rue Langevin à la rue St-Jean-Baptiste, une paire de lunettes montées en or avec étui. Prière de rapporter au No. 474, rue Langevin ou au "Manitoba". Récompense.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Pierre Bouvier d'Elie désirent remercier tous ceux qui ont sympathisé soit de vive voix ou par lettre à la grande douleur qui a brisé leurs coeurs par la perte tragique de leur fils Lionel qui a péri dans l'incendie du Collège de St-Boniface, le 25 novembre 1922.

ATELIER DE COUTURE

J'ai le plaisir d'informer mes amis et le public en général que j'ouvre un atelier de Couture au No. 85 rue La Vérendrye, Saint-Boniface.

Satisfaction garantie. Prix raisonnables. Une visite est sollicitée.

Mlle Alice TRUDEL.



SACRE-COEUR

La partie de cartes de mardi dernier n'a pas eu l'assistance aussi nombreuse que la nouvelle salle était accoutumée d'avoir depuis son ouverture; cela a été dû, probablement, au premier grand froid? ou peut-être à la crainte de nouvelles loteries? Cette dernière raison n'existera plus, les loteries du Bazar étant liquidées, pour la première, elle ne pourra être un obstacle pour tous ceux qui aiment à passer, en famille, une longue soirée d'hiver, bien agréablement, dans une belle salle bien chauffée.

Oublions les petits ennuis et les questions de personnalités, pour ne penser qu'au soutien de notre école en assistant régulièrement à nos bonnes et charmantes parties de cartes.

Donc! rendez-vous général pour le mardi 19 courant. Les prix de mardi dernier ont été gagnés par Mesdames E. Chaput et D. Héroux et par MM. T. Charest et P. D. Leggers. Ceux de consolation par Mlle B. LaFrance et M. J. Moulin.

LISTE DES GAGNANTS AUX LOTERIES DU BAZAR

(Rafles du [illegible] novembre 1922)

BAZAR DU SACRE-COEUR

1. Table runner, gagnant: J.-J. Tomlinson, 206 Smith St., No. 2309; 2 Corde de bois, gagnant: E. Guertin No. 2849; 3. Humidor, gagnant: E Gastonguay, No. 11; 4. Poêle électrique, gagnant: J.-A. Hébert, 265 Portage Ave., No. 2515; 5. Nappe de table et coussin, gagnant: O. Marrin, No 3906; 6. Portrait Père Normandin, gagnant: Père Pilon, No. 3429; 7. Cadre Sacré-Coeur, gagnant: Mme Paton, 662 Agnes St., No. 18242; 8. 2 peintures gagnant: J.-B. Beys, O. M. I., No. 2711; 9. Tonne de charbon, gagnant: J. H. N. Léveillé, No. 18421; 10. Fer électrique, gagnant: L. Jobin, 130 Donald St., No. 868; 11. Montre en or gagnant: L.-A Farley, 691 Ashburn St. No. 18657; 12. Cabaret, gagnant: J. Cassidy, 266 Tecumseh St., No. 475; 13 Chandeliers, gagnant: A. Roy, 913 William Ave., No. 356; 14. Poche de fleur, gagnant: Mme Dussault, 60 Lydia St., No. 4553; 15. Coussin, gagnant: W. Caron, 594 Elgin Ave., No. 347; 16. Cadre, gagnant: E. Guertin, No 538; 17. Cadre "Ecce Homo" gagnant: J. Duckett, 718 Langside St, No. 490; 18. Centre de table, gagnant: C.-E Dumontier, 636 Ellice, Winnipeg, No. 18120; 19. Allumeur, gagnant: M. Binkley, Collège St-Boniface, No. 3640 20. Ecrin, gagnant: M. E. Marquis Winnipeg, No. 93; 21. Petit lit et édredon, Mlle Alice Prendergast, St-Boniface, No. 19572; 22. Statue Ste Vierge gagnant: A Morisette, 680 Ross Ave Winnipeg. No. 2862; 23. Cadre Ste Vierge, gagnant: Rév. Père Plourde O. M. I., Winnipeg, No. 3076; 24. Statue Ste-Vierge, gagnant: T. Kerney 350 William, Winnipeg, No. 2782; 25. Bronze, gagnante: Mlle L. Germain rue Ellen, Winnipeg, No. 4975; 26. Poupée, gagnante: Rév Soeur Léonius Ste-Agathe, No. 1175; 27. Gâteau, gagnate: Mlle Johnson, 148 Colony, Winnipeg.

A l'assemblée générale de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg tenue dimanche dernier, il a été décidé à l'unanimité d'envoyer une lettre de condoléance aux RR. PP. Jésuites et aux Parents, leur exprimant toute la sympathie des membres de la Société à l'occasion des victimes et du terrible désastre de l'incendie du Collège de St-Boniface.

Il a été ensuite procédé à la mise en nomination d'un certain nombre de membres parmi lesquels devront être choisis les nouveaux officiers pour l'année 1923.

M. Boulé, secrétaire, a été prié d'envoyer une lettre individuelle à chaque membre, pour l'inviter à assister au concert boucane qui aura lieu le dimanche 14 janvier prochain à 8 heures du soir, pour l'élection des nouveaux officiers. Réservez cette soirée, si vous voulez vous amuser et vous boucaner, il y aura du 2 pour cent?

On est prié de ne pas oublier la grande soirée du 18. On y louera deux intéressantes comédies. Une partie de la recette ira au fonds du collège de Saint-Boniface.

La chorale a tenu une longue répétition dimanche dernier pour le programme de Noël. La répétition dimanche prochain aura lieu à trois heures et comme celle-ci sera la dernière (sauf la répétition pour l'orchestre) tous les membres sont instamment priés de se rendre.

MISE AU POINT

"La Liberté" en traduisant une information de l'un des journaux de Winnipeg a écrit dans son dernier numéro à la page 10:

"L'archevêque Anglican Matheson qui se trouvait dans la cathédrale fut appelé dans le sanctuaire par Sa Grandeur Mgr Béliveau."

Nous regrettons que le paragraphe ait échappé à notre attention. Pour ceux qui auraient pu être induits en erreur, nous croyons devoir dire que l'information est fausse.

GRAND CONCOURS DE CHARITE

C'est jeudi, le 14 courant que se terminera le Concours en faveur des orphelins et des vieillards de l'Hospice d'Youville, Saint-Boniface.

La réunion des Juges qui compteront les votes aura lieu à la salle "Union Canadienne", rue Provencher, Saint-Boniface, à 8 heures p.m. et non pas à la Maison Provinciale.

Bien entendu que tous les votes devront être remis à l'Orphelinat avant 7 heures p.m.

Les juges ne recevront aucune envoi contenant des votes à la salle de l'Union Canadienne.

AUX CANDIDATS.

Vous êtes respectueusement invités à assister à la vérification des votes et au tirage des différents prix.

GRANDE PARTIE DE CARTES

Une grande partie de cartes, 500 et whist, sera donnée en la salle Lavoie, vendredi soir, à 8.30, le 15 décembre. On y donnera de beaux prix et l'on y fera la rafle d'un coussin à la peinture de l'huile d'une valeur de $30.00. Cette partie de cartes est donnée par les dames de la paroisse. Venez en foule pour aider nos pauvres. Admission: 25 sous.

POUR LE FRANCAIS

Le Cercle Provencher de l'A. C. J. C. du Collège de Saint-Boniface fait appel à tous les Canadiens-français qui, à l'occasion des fêtes, ont l'intention de distribuer des calendriers à leurs clients, de bien vouloir faire imprimer ces calendriers en français ou du moins dans les deux langues.

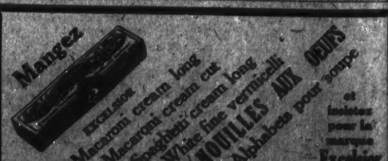
Profitons de cette occasion pour que notre langue ait sa place d'honneur dans les familles.

LE CERCLE PROVENCHER DE L'A. C. J. C.

LIGUE DES DAMES AUXILIAIRES DE LA G. W. V. A.

Jeudi prochain, 14 décembre aura lieu la dernière partie de cartes avant Noël, chez les Vétérans Français, venez en grand nombre nous aider, le produit de la soirée sera pour le Noël des pauvres enfants des victimes de la Guerre; venez faire la charité en vous amusant.

Donc jeudi soir à 8 heures 30 au London Bldg. 430 rue Main.



AU SACRE-COEUR:- *La Petite Maud, 2 actes. "La Lettre Chargée" un acte. Séance remise au 18 décembre prochain. Tous sont invités.*